



UNIVERSITE D'ABOMEY-CALAVI



(UAC)

*_*_*_*_*_*

FACULTE DES LETTRES, ARTS ET SCIENCES HUMAINES

(FLASH)

*_*_*_*_*_*

ECOLE DOCTORALE PLURIDISCIPLINAIRE « ESPACES,
CULTURES ET DEVELOPPEMENT »

*_*_*_*_*_*

FILIERE : SOCIOLOGIE-ANTHROPOLOGIE

*_*_*_*_*_*

SPECIALITE : SOCIOLOGIE DU DEVELOPPEMENT

MEMOIRE DE DEA

USAGES SOCIAUX ET STRATEGIES ENDOGENES DE
CONSERVATION DE *RAPHIA SUDANICA* (A. CHEV.) CHEZ
LES PRINCIPAUX GROUPES SOCIOLINGUISTIQUES DE
L'OUEME-PLATEAU

Rédigé par :

Ludovic K. N'TCHA

Sous la direction de :

Dr. Albert TINGBE-AZALOU

MC/CAMES

&

Dr. Monique OUASSA KOUARO

MA/CAMES

MEMBRES DU JURY

Président/Rapporteur : Dr. Albert TINGBE-AZALOU (MC)

Examineur 1 : Dr. Brice TENTE (MC)

Examineur 2 : Dr. Cyriaque C. AHODEKON (MC)

Mention : **BIEN**

Note : **15/20**

Soutenu le 26 Mars 2016

SOMMAIRE

DEDICACE.....	2
REMERCIEMENTS	3
LISTE DES SIGLES ET ACRONYMES	4
LISTE DES TABLEAUX, PHOTOS, PLANCHES ET FIGURES	5
RESUME.....	6
INTRODUCTION.....	7
CHAPITRE I : APPROCHE METHODOLOGIQUE ET MONOGRAPHIE DU CADRE DE LA RECHERCHE.....	10
CHAPITRE II : USAGES SOCIAUX ET STRATEGIES ENDOGENES DE CONSERVATION DES <i>RAPHIA SUDANICA</i>	37
CHAPITRE III : INFLUENCE DES PRATIQUES SOCIOCULTURELLES SUR LA CONSERVATION DE <i>RAPHIA SUDANICA</i> DANS L’OUEME/PLATEAU.....	59
CONCLUSION	77
REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES	79
ANNEXES	87
PERSPECTIVE POUR LA THESE DE DOCTORAT	90
TABLE DES MATIERES	96

DEDICACE

Nous dédions ce mémoire de DEA à notre mère, Boni T. Philomène.

REMERCIEMENTS

Nous voulons exprimer notre gratitude à tous ceux qui, de près ou de loin, ont contribué à l'aboutissement de cette recherche. Par conséquent, nos remerciements vont à l'endroit de :

- notre directeur de recherche, le Dr. Albert Tingbé-Azalou, Maître de Conférences des Universités/CAMES, pour avoir accepté de diriger cette recherche et pour sa contribution au rayonnement de notre filière.
- notre co-directrice de recherche, le Dr. Monique Ouassa Kouaro, Maître-Assistant des Universités/CAMES, pour avoir bien voulu suivre les travaux de la présente recherche ;
- tous les enseignants de l'Ecole Doctorale Pluridisciplinaire de la FLASH/UAC, pour la qualité de leurs enseignements ;
- tous les Enseignants du Département de Sociologie-Anthropologie de la FLASH/UAC, qui ont contribué à notre formation ;
- toute la communauté scientifique de l'Université d'Abomey-Calavi, qui s'investit en permanence pour le triomphe de notre université ;
- tous ceux qui nous ont scientifiquement accompagné au cours de cette recherche, notamment, le Dr. Florent B. Tasso ;
- tous les membres de notre famille pour leur soutien sans cesse renouvelé
- notre ami, frère, Paulin Sampara pour son soutien et la qualité des conseils qu'il nous a toujours donné.

LISTE DES SIGLES ET ACRONYMES

CRB : Constitution de la République du Bénin

CI : Communauté Internationale

OMD : Objectifs du Millénaire pour le Développement

PFNL : Produits Forestiers Non Ligneux

PADC : Programme d'Appui au Démarrage des Communes

DRA : Direction de la Recherche Agronomique

DED : Direction des Etudes Démographiques

PNUD : Programme des Nations Unies pour le Développement

INSAE : Institut National de Statistique Appliqué à l'Economie

CDB : Convention sur la Diversité Biologique

PAE : Plan d'Action Environnemental

UICN : Union Internationale pour la Conservation de la Nature

LISTE DES TABLEAUX, PLANCHES, PHOTOS ET FIGURES

Tableau I : Organisation pratique de la recherche documentaire	27
Tableau II : Récapitulatif des usages sociaux et stratégies de conservation <i>Raphia Sudanica</i> dans l’Ouémé/Plateau	35
Tableau III : Eléments observés sur le terrain.....	89
Planche 1 : Les différents stades d’évolution de <i>Raphia sudanica</i>	39
Planche 2 : Cage-piège d’oiseau (xé-jà) et de poissons (ajà huevitó).....	45
Planche 3 : Bâtiment érigé avec des matériaux issus de <i>Raphia sudanica</i>	46
Planche 4 : Fauteuils en matières dérivées de <i>Raphia sudanica</i>	47
Photo 1 : Extraction de la sève de <i>Raphia sudanica</i>	49
Photo 2 : Champ de <i>Raphia sudanica</i> protégé par la divinité Zangbêto.....	62
Figure1 : Carte géographique du cadre de la recherche	32

RESUME

Il n'est un secret pour personne que les pratiques des communautés ne concordent pas toujours avec les stratégies mises en œuvres pour garantir la durabilité de l'écosystème dans lequel elles se trouvent. Sans doute parce que ces pratiques émanent des coutumes, des us, des rites, des rituels, des sacrifices ou cérémonies souvent spécifiques des communautés concernées. Cette recherche a été initiée dans le but de répertorier les pratiques endogènes en lien avec la conservation des palmiers sauvages dans les groupes sociolinguistiques de l'Ouémé-Plateau. Elle a adopté une approche qualitative privilégiant la démarche hypothético-inductive. Les théories empruntées pour analyser les données empiriques s'inscrivent dans le fonctionnalisme de Malinowski (1932) et la perspective comparative de Rioux (1952). La recherche documentaire, les entretiens individuels semi-structurés, les focus group discussion et l'observation directe sont les techniques qui ont facilité la collecte des données sur le terrain. La technique d'échantillonnage typique par choix raisonné a permis d'identifier des acteurs interrogés lors de la quête des informations relatives à cette recherche. L'analyse de celles-ci atteste que les usages sociaux et les stratégies endogènes de conservation des *Raphia* constituent des défis liés à la gestion durable des palmiers sauvages chez les principaux groupes sociolinguistiques de l'Ouémé-Plateau.

Mots clés : Ouémé/Plateau, usages sociaux, stratégies endogènes, gestion durable, palmiers sauvages.

ABSTRACT

Yet there is a secret that communities of practice are not always consistent with the strategies works to ensure the sustainability of biodiversity. Probably because these practices emanate from the customs, habits, rites, rituals, ceremonies and sacrifices often specific communities concerned. This research was initiated in order to identify endogenous practices related to the conservation of wild palm trees in sociolinguistic groups Ouémé Plateau. It adopted a qualitative approach favoring hypothetical-inductive approach. Theories borrowed to analyze empirical data fit into the functionalism of Malinowski (1945) and comparative perspective Rioux (1952). Documentary research, semi-structured individual interviews, focus group discussions and direct observation are the techniques that facilitated the collection of field data. The typical technique purposive sampling has identified actors interviewed during the search for information on this research. The analysis of these testifies that the social uses and endogenous conservation strategies *Raffia* are challenges related to sustainable management of wild palms at major sociolinguistic groups Ouémé Plateau.

Keywords: Oueme/Plateau, social practices, strategies endogenous, sustainable management, wild palms.

INTRODUCTION

L'environnement est l'ensemble des conditions naturelles et culturelles dans lesquelles les hommes se développent. Son importance n'est plus à prouver ; il suffit de jeter un coup d'œil autour de soi pour comprendre la place de choix qu'occupe chaque chose et de mesurer l'ampleur de la situation si sa présence fait défaut. C'est pourquoi, il est du devoir de tous, de conserver l'environnement contre tout facteur qui ne favorise pas sa préservation. La constitution béninoise du 11 Décembre 1990 dispose bien en son article 27 que : « Toute personne a droit à un environnement sain, satisfaisant et durable et a le devoir de le défendre. L'Etat veille à la protection de l'environnement » (CRB, 1990). Plusieurs articles de cette loi fondamentale y sont relatifs ; notamment les articles 74, 98 et l'article 27 cité ci-dessus.

Près de dix ans plus tard, soit en 2000, les populations réitèrent leur aspiration à un cadre de vie sain où des mesures sont prises pour protéger les ressources naturelles (Bénin Alafia 2025, 2000). La question de la conservation des ressources naturelles devient alors plus percutante. Aussi, les Nations Unies l'intègrent dans les Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD). Elle se libère en termes de : « assurer un environnement durable » (PNUD, 2013). Il ressort ainsi de ces deux acceptions rapprochées qu'il y a une étroite relation réversible entre la protection de l'environnement naturel et la survie de la communauté humaine.

Cependant, la disparition des forêts qui sont un filet de sécurité pour les pauvres, se réalise aujourd'hui à un rythme alarmant. « Les forêts disparaissent à un rythme élevé, malgré la mise en place de politiques forestières et de lois soutenant une gestion durable des forêts dans de nombreux pays » (Ibid). Mais, la situation se vit de telle sorte qu'au Bénin, les espèces végétales qui ont, au-delà de tout, une importance économique, sociale, culturelle et culturelle comme les palmiers sauvages sont en voie de disparition. Les causes de cette situation

inquiétante sont entre autres : les routes goudronnées qui constituent de plus en plus de grands axes de consommation (en ce qu'ils facilitent le transport des produits forestiers en général, et des produits dérivés des palmiers en particulier) ; l'augmentation de la population flottante et l'immigration humaine en provenance des villes à statut particulier comme Cotonou et Porto-Novo ; l'implantation d'exploitations modernes de Palmier à huile ; les fortes densités de populations, ... (Portères, 1964 ; INSAE, 2013 ; Meutchieye, 2012). Voici donc autant de facteurs qui influent sur la conservation des palmiers sauvages au Bénin en général et dans les départements de l'Ouémé/Plateau en particulier.

Les bouleversements qu'a entraîné cette situation, n'ont pas attendu avant de se faire sentir : l'assèchement des sources, baisse des débits de cours d'eau, érosion des sols et changements climatiques accompagné de crise écologique sans précédent ; sans oublier les difficultés qu'éprouvent les populations autochtones dans les processus d'approvisionnement en ces matières premières (Meutchieye, *op. cit.*).

Vu que leur utilisation est ancienne dans toute l'Afrique (Blanc-Pamard, 1980) et qu'elle est toujours active dans cette région ; et de surcroît, le fait que les espèces monotypiques méritent une attention spéciale en raison de la biodiversité unique qu'elles représentent (Johnson, 2010), Blanc-Pamard (*op. cit.*) estime que le palmier peut faire l'objet d'un interdit sur le terroir en certains endroits et certains jours. Ce qui implique un respect total de l'arbre et aucune consommation de ses produits. Elle appelle ainsi à l'implication des valeurs culturelles dans la conservation des palmiers sauvages.

Mais envisager de telles mesures implique une analyse profonde de la situation. De fait que, les palmiers ont toujours fait partie des pratiques socioculturelles des groupes sociolinguistiques de l'Ouémé/Plateau. C'est pourquoi, en vue de produire des connaissances sur les pratiques des communautés ayant une relation directe avec les palmiers sauvages, un sujet de recherche qui s'en

rapproche a été formulé. Lequel s'intitule : « Défis à la gestion durable des palmiers sauvages chez les principaux groupes sociolinguistiques des départements de l'Ouémé/Plateau ». L'objectif de cette recherche est d'analyser l'influence des représentations sociales et des pratiques endogènes des groupes sociolinguistiques de l'Ouémé-Plateau sur la conservation des palmiers sauvages.

Le présent document est organisé en trois chapitres. Le premier met en exergue l'approche méthodologique et monographie du cadre de la recherche, le second présente la substance des données recueillies sur le terrain et le troisième a été consacré à leur analyse à la lumière des théories comparative et fonctionnaliste notamment développées respectivement par Rioux (1952) et Malinowski (1932).

CHAPITRE I : APPROCHE METHODOLOGIQUE ET MONOGRAPHIE DU CADRE DE LA RECHERCHE

1. APPROCHE THEORIQUE ET METHODOLOGIQUE DE LA RECHERCHE

Cette partie est consacrée à la présentation de l'approche méthodologique adoptée et la description du cadre de la recherche. Elle regroupe à la fois l'aspect théorique, les techniques et outils et la présentation du milieu de la recherche.

1.1. Approche théorique de la recherche

Un récapitulatif de la base théorique sur laquelle s'est fondée la recherche, a été fait. Il importe donc de faire part de la problématique autour de laquelle s'est menée la présente recherche. Ce qui permettra de ressortir la position théorique sur laquelle est se base.

1.1.1. Problématique

La République du Bénin a participé activement à la Conférence des Nations Unies sur l'Environnement et le Développement (Sommet de Rio) qui a consacré la mise en place de la Convention sur la Diversité Biologique (CDB) entrée en vigueur le 29 décembre 1993. Depuis la ratification de la CBD par le Bénin le 30 juin 1994, le Plan d'Action Environnemental (PAE) et l'Agenda 21 national ont été élaborés. L'Agenda 21 national publié en 1997 mentionne la nécessité de sauvegarder de façon durable toutes les composantes de la diversité biologique. En 1997, le Projet de Stratégie Nationale et Plan d'Action pour la Conservation de la Diversité Biologique (Projet BEN/97/G3) a été mis en place pour coordonner et suivre au niveau national toutes les actions à mettre en œuvre pour une meilleure application de la CDB (PNUD, 2005).

En effet, les forêts contribuent à réduire la pauvreté et à assurer une subsistance durable en fournissant de la nourriture, du bois de chauffe, des plantes médicinales, et d'autres produits non ligneux qui sont utilisés par des millions de ménages parmi les plus pauvres du monde ou vendus sur les marchés du secteur traditionnel ou informel (PNUD, 2013). Malheureusement, ceux à qui profite cette richesse se livrent à sa destruction, menaçant ainsi la vie de l'humanité. La déforestation représente une sérieuse menace à la durabilité environnementale et met en péril les progrès accomplis vers l'éradication de la pauvreté et de la faim (Ibid). Selon la même source, de nombreuses espèces sont menacées d'extinction, malgré une augmentation des zones protégées et pour cause la déforestation provoquée par des facteurs échappant au contrôle des programmes forestiers nationaux dont l'un des principaux motifs est la transformation des forêts en terres agricoles pour nourrir la population mondiale croissante.

De ce fait, si la conservation des espèces végétales est préoccupante de façon générale, les espèces monotypiques, dont les palmiers *Raphia* (*Raphia sudanica*), méritent une attention spéciale en raison de l'importance qu'elles représentent (Johnson, 2010). Cette espèce des *palmae* dont les zones de prédilection sont les cours d'eau et les milieux marécageux subissent d'énormes menaces. Dans les départements de l'Ouémé/Plateau, bon nombre d'habitats de *Raphia sudanica* (communément appelé Raphia) sont détruits. La superficie de leurs zones d'occupation est réduite de jour en jour, même si, jusque-là, l'on ne peut évaluer leur perte dans cette région. Selon Ouedraogo (2010) quoique l'on constate une diminution des populations, les données sur l'espèce ne sont pas suffisantes pour déterminer son statut qui devrait se situer entre LC et NT selon les catégories de menace proposées par l'IUCN. Cependant, vue l'importance socio-économique, culturelle voire culturelle que représente *Raphia sudanica* dans la vie quotidienne des communautés de ces départements, il aurait pu bénéficier d'une large conservation.

Actuellement, de nombreuses parties de la plante sont utilisées par les groupes sociolinguistiques de l’Ouémé/Plateau. Le stipe, les pétioles et les feuilles sont utilisés dans la construction (charpente, toiture) comme le remarque Arbonnier (2009) dans ces travaux. Les folioles servent à confectionner les nattes. Les pétioles sont également utilisés pour faire les nasses pour la pêche et les lits « traditionnels ». Les nervures principales sont utilisées pour fabriquer les balais. La sève est extraite pour en faire le vin de palme et Chevalier (1908) le souligne d’ailleurs dans ses travaux menés en Guinée. Ce sont en effet, comme l’affirme Meutchieye (2012), les destructions massives qui ont mis à jour l’importance écologique, sociale, culturelle et culturelle de *Raphia sudanica*.

Mais, vue l’utilité de la plante pour les communautés de l’Ouémé/Plateau, sa conservation se trouve compromise par ses différents usages sociaux. Les causes de la destruction de *Raphia sudanica* ne sont pas restées inconnues dans le temps et dans l’espace. Portères (1964) pense que cela est lié aux routes goudronnées, grands axes de consommation et de transport au loin du « vin de palme », l’augmentation de la population flottante et l’immigration humaine, l’implantation d’exploitations modernes de Palmier à huile. Blanc-Pamard (1980) quant à elle, adhère au fait que cela est dû à l’appropriation individuelle de la terre, qui est de plus en plus fréquente et qui s’accompagne de la suppression des droits sur les palmiers. Ainsi, les rapports à la terre se modifient dans la mesure où celui qui protège le palmier et aide à sa multiplication est celui qui défriche la forêt - un étranger bien souvent - pour installer une plantation qui immobilise la terre et dont les produits sont hautement commercialisés.

Cependant, on observe quelques modes de conservation de *Raphia sudanica* développés par les groupes sociolinguistiques de l’Ouémé/ Plateau. C’est le cas par exemple des normes établies par les différents exploitants de l’espèce. En effet, plusieurs interdits sont liés à l’exploitation simultanée de différents

organes de la plante par un même acteur. Ce genre de mesures réduit par exemple, la pression exercée par les communautés sur l'espèce. De plus, d'aucun confient la garde leurs champs de *Raphia sudanica* à des divinités pour éviter leur exploitation à des périodes bien prises. Ainsi, il n'est pas rare de voir des symboles de divinités représentées dans les champs de *Raphia sudanica* comme signe d'interdiction d'exploitation de ces derniers.

Pourtant, malgré l'existence de ces mesures de conservations, on note une réduction de la taille de sa population. Les localités constituant sa zone d'occupation sont peu nombreuses, fragmentées et soumises à une réduction due aux activités humaines (agriculture et urbanisation). En effet, les stations de la plante ne sont que quelques points humides en bordure de cours d'eau. De plus, l'espèce est exposée à un niveau d'exploitation élevée. Toutes ces menaces et ces conditions amènent à proposer le statut de vulnérable pour *Raphia sudanica* (Ouattara, 2014)

Par ailleurs, tous ces constats montrent en quoi la dégradation des palmiers raphia expose toute la région à une crise écologique, sociale, culturelle et cultuelle sans précédent. Il urge donc de mener des réflexions aboutissant au contrôle de l'utilisation des palmiers sauvages en vue de mieux les conserver. Aussi, plusieurs actions tant du point de vue judiciaire, qu'institutionnel ont été menées. Au nombre de ces actions, il y a la création des aires protégées, le service des Eaux et Forêts (Portères, 1964).

Cependant, un rapport des Nations Unies publié en 2013 sur les OMD montre que près de 75 % des forêts du monde relèvent des programmes forestiers nationaux. Mais, il note également que dans de nombreux cas, les facteurs de la déforestation leur échappent et qu'il faille des approches plus intégrées entre les secteurs agricole et forestier pour réaliser des progrès réels et inverser la déperdition des ressources naturelles, dont les forêts ; et pour respecter les engagements internationaux concernant l'atténuation des changements

climatiques, la conservation de la biodiversité et la gestion durable des terres (PNUD, 2013).

Actuellement, les usages sociaux et stratégies endogènes de conservation de *Raphia sudanica* ne garantissent pas sa conservation dans les départements de l'Ouémé/Plateau. Il est donc donné d'observer qu'il s'exerce une forte pression sur les palmiers sauvages en général et sur *Raphia sudanica* en particulier dans ce milieu. Lesquels déciment progressivement à une vitesse qui semble inquiéter plus d'un. Mais loin de croire que rien n'est fait face à cet état de chose, Meutchieye (2012) évoque le fait que, la gravité actuelle du problème dépasse le cadre des actions isolées et il existe des initiatives en vue de renverser la tendance : la régénération de *Raphia sudanica*. De plus, Kabuye (2000) souligne à cet effet que les habitants des forêts ainsi que les communautés vivant à proximité et dépendant de celles-ci pour leur subsistance et autres usages ont une connaissance empirique riche sur les Produits Forestiers Non Ligneux (PFNL).

Il a fallu le Séminaire-Atelier de Ouagadougou (Burkina Faso), du 18 au 21 juin 2001 portant sur *Pratiques culturelles, la sauvegarde et la conservation de la biodiversité en Afrique de l'Ouest et du Centre*, pour mieux comprendre la corrélation qu'il y a entre les pratiques culturelles et la conservation de la biodiversité. En effet, la sacralisation par la religion traditionnelle, les mythes et les rites, les interdits d'ordre espèces végétales mystique, totémique, coutumier et juridique sont autant d'aspects traditionnels de sauvegarde et de conservation de la biodiversité (Butare, 2003). C'est sans doute pour renchérir cette idée, que Doti (2003) soutient que, s'inspirer des cultures locales en la matière (la gestion de l'environnement) est une garantie pour la réussite de la mise en œuvre des politiques sous régionales.

Cependant, il est donné de constater l'ambition d'une conciliation des pratiques socioculturelles aux mesures de conservation des ressources naturelles. Il faut

également évoquer le fait que, la relation entre les représentations sociales, les pratiques endogènes et la conservation des palmiers sauvages dans l’Ouémé/Plateau, n’a pas encore été abordée comme dans la présente recherche. *Raphia sudanica* en dehors de sa représentation, joue un rôle non moins important dans les pratiques socioculturelles des communautés du Sud Bénin. Alors, vu les multiples usages dont elle fait cas, l’on est tenté de se poser la question de savoir : Quels sont les défis liés à la gestion durable des palmiers sauvages chez les principaux groupes sociolinguistiques des départements de l’Ouémé/Plateau ? Cette interrogation a conduit à des réponses provisoires qui ont servi de base de la recherche.

1.1.1.1. Hypothèses

- 1- Les usages sociaux de *Raphia sudanica* chez les principaux groupes sociolinguistiques de l’Ouémé/Plateau influencent la préservation de cette espèce.
- 2- Les stratégies endogènes de conservation de *Raphia sudanica* par les principaux groupes sociolinguistiques ne garantissent pas sa gestion durable dans l’Ouémé/Plateau.

1.1.1.2. Objectifs

Les objectifs visés par la présente recherche et qui ont permis de vérifier les hypothèses émises sont de deux ordre : un général, duquel découle deux spécifiques.

1.1.1.2.1. Objectif général

L’objectif général de cette recherche est d’analyser les défis liés à la gestion durable de *Raphia sudanica* chez les principaux groupes sociolinguistiques des départements de l’Ouémé/Plateau.

1.1.1.2.2. Objectifs spécifiques

Cet objectif général est décliné en deux objectifs spécifiques que sont de :

- 1- déterminer l'influence des usages sociaux de *Raphia sudanica* chez les principaux groupes sociolinguistiques de l'Ouémé/Plateau sur la préservation de cette espèce.
- 2- inventorier les stratégies endogènes de conservation de *Raphia sudanica* par les principaux groupes sociolinguistiques de l'Ouémé/Plateau.

1.1.2. Clarification conceptuelle

Il ne s'agit pas de définitions substantialistes ou normatives visant à définir l'essence des choses, mais simplement de définitions de convention et de clarification dans l'ambition de fournir aux lecteurs les acceptions stabilisées que ces termes vont désormais revêtir à l'intérieur de la perspective développée dans ce document (Olivier de Sardan, 1995). Sur ce, les concepts de *Raphia sudanica*, de représentations sociales et de pratique endogène ont été clarifiés.

Il existe plusieurs types de palmiers sauvages parmi lesquels se trouvent les palmiers *Raphia*. *Raphia sudanica* est une espèce végétale qui fait partie de la famille des *Palmae* (*Arecaceae*). Son nom commercial est *Raphia* et c'est un arbre qui a l'allure d'un palmier. L'espèce se distribue dans les savanes soudanaises allant du Sénégal au Cameroun (Tuley, 1995). Plante héliophile et aimant l'humidité, on la retrouve sur les bordures des cours d'eau, dans les forêts galeries où elle forme la strate arborée (Ouattara, 2014). Cette espèce revêt une importance socio-économique et ethnobotanique, car de nombreuses parties de la plante sont utilisées par les hommes. C'est donc de cette espèce végétale qu'il est question dans la présente recherche.

Le concept de **représentations sociales** selon le *Lexique des sciences sociales* (2007) relève de la psychologie sociale, élaboré notamment par Moscovici (1979). Cependant, pour cet auteur, les représentations sociales « peuvent être

comparées à des ‘théories’ du savoir commun, des sciences ‘populaires’, qui se diffusent dans une société ». Par ailleurs, il ajoute que ce sont des représentations construites dans le cadre des pratiques quotidiennes, et partagées par l’ensemble d’un groupe social au-delà des particularités individuelles. Mais, à la suite de Moscovici, plusieurs autres auteurs ont utilisé ce concept. Il s’agit entre autres de Jodelet (1991) selon lequel la représentation sociale est une forme de connaissance courante, dite « de sens commun », caractérisée par les propriétés suivantes :

- elle est socialement élaborée et partagée ;
- elle a une visée pratique d’organisation, de maîtrise de l’environnement (matériel, social, idéal) et d’orientation des conduites et communications ;
- elle concourt à l’établissement d’une vision de la réalité commune à un ensemble social (groupe, classe, etc.) ou culturel donné.

Selon Bonardi et Roussiau (2014), l’acte de représentation est présentation de quelque chose à l’esprit de quelqu’un. Il aboutit à un objet de pensée au contenu concret et tient ainsi lieu de réalité à l’être humain. Quant à Durkheim (1895), les représentations sont plus une forme de vrai, de certitude sociale, qu’une vérité en soi : qu’elles soient justes ou fausses dans l’absolu importe peu, du moment que la société qui les véhicule les considère comme telle. Morin (1991) à son tour, fait comprendre que les représentations sociales sont des outils de différenciation voire de démarcation d’un groupe social vis-à-vis d’un autre. Mais à la suite de ces différentes définitions, les représentations sociales sont perçues dans la présente recherche comme un ensemble constitué des idées, des croyances, des « visions du monde », des opinions ou encore des attitudes propre à un groupe d’individus. Lesquelles aboutissent à la constitution d’une véritable connaissance, généralement qualifiée de spontanée, de connaissance de « sens commun » ou de « pensée naturelle » (Jodelet, 1991 ; Moscovici, 1979 et Morin, 1991).

Le concept de "**pratique endogène**" utilisé par Kperkouma et *al.* cité par Bognounou et *al.* (2003) n'a pas bénéficié d'eux une définition spécifique. C'est plutôt Bognounou et *al.* (*Ibid.*) qui l'ont abordé de façon substantielle sous l'appellation « pratiques traditionnelles ». Selon ces auteurs, les pratiques culturelles paysannes et les stratégies d'utilisation des ressources naturelles (exemples de pratiques endogènes) qui les accompagnent traduisent à la fois la perception que les populations rurales du centre-nord ont de l'environnement et les divers droits d'usage qui lui sont liés. Cela justifie cette acception de Jodelet (1989) selon laquelle il y a un lien réversible entre les représentations et les pratiques. De plus, il soutient qu'entre le « traditionnel » et l'« endogène », les pratiques endogènes sont l'ensemble des rites, actions, manifestations d'un individu ou groupe d'individus lié à l'incorporation en eux des contraintes sociales. Lesquels fonctionnent inconsciemment comme orientation des pratiques et définie comme forme de connaissance et d'interprétation explicite de la réalité en fonction de références antérieures socialement admises. Ces manifestations ont un sens vis-à-vis des autres éléments de la société tel que l'environnement. Ce dernier représente un ensemble de composantes dont *Raphia sudanica*. Lequel fait objet de dégradation, à cause des pratiques. La définition des « pratiques sociales », telle que développée par Jodelet (*Ibid*) est celle admise dans le présent travail.

En outre, même si la thématique telle que abordée dans la présente recherche semble lui conférer un aspect nouveau, il convient de signaler qu'aucun domaine n'est plus vierge pour la science. De ce point de vue, il est donc indispensable de faire le point sur ce qui a été déjà fait ou dit par d'autres auteurs sur la question.

1.1.3. Revue critique de littérature

Il s'est avéré important de faire un inventaire du discours scientifique des différents auteurs qui ont abordé la question faisant objet de la présente recherche. Par conséquent, un point critique mérite d'être fait sur les travaux d'auteurs ayant abordé non seulement la protection de l'environnement naturel, mais aussi la conservation des espèces végétales.

La plupart des recherches menées dans le domaine de l'environnement ressortent la pression qu'exerce l'Homme sur son milieu de vie immédiat. Dans le cadre des recherches menées sur la flore des palmiers de l'Afrique de l'Ouest, plusieurs domaines sont abordés, notamment la systématique, l'écologie et l'ethnobotanique (Ouattara, 2012). Les palmiers sauvages font de plus en plus objet de recherche scientifique en Afrique. Certes parce que, les populations des espèces végétales diminuent progressivement. Déjà en 1964, Portères fait une liste non-exhaustive des usages sociaux du palmier-Rônier en milieu baoulé. Ce qui donne un éclairage sur quelques pratiques endogènes autour de cette espèce. En effet, il montre dans ses travaux en quoi le palmier rônier offre à l'Homme beaucoup d'utilisations possibles. Il souligne que, le palmier rônier, des feuilles aux racines en passant par les fruits, le stipe, le pétiole, est utile pour le fonctionnement de la société.

Mais au-delà de l'importance ou du moins la place qu'occupe le rônier dans cette communauté, l'auteur montre qu'il est menacé de disparition et pour cause : « les routes goudronnées, grands axes de consommation et de transport au loin du « vin de palme », [...] l'augmentation de la population flottante et l'immigration humaine en provenance de l'ouest et du nord » (Portères, 1964).

Il va de soi, car le rônier comme *Raphia sudanica*, est exposé à un niveau d'exploitation très élevé. Cela s'explique par le fait que de nombreuses parties de ces espèces végétales sont utilisées par les communautés. Il ne peut en être

autrement car, comme le souligne Descola (2005), l'opposition nature/culture n'existe qu'en occident. Alors, si la pensée moderne européenne les a toujours opposé, il convient de signaler que ce n'est pas le cas en Afrique comme dans d'autres régions du monde. Les éléments de la nature sont représentés de diverses manières, ce qui peut expliquer que malgré tous les atouts dont disposent parfois les communautés, cela ne les empêche d'user de la nature. C'est sans doute ce que souligne Descola (1986) dans son hypothèse, lorsqu'il affirme que : « si, malgré tous les atouts dont ils disposent, les Achuar riverains n'ont pas fait le choix du développement de leur base matérielle, c'est donc peut-être que le système symbolique qui organise leur usage de la nature n'est pas suffisamment flexible pour pouvoir absorber la réorientation des rapports sociaux que ce choix aurait engendrée ».

Par ailleurs, après les travaux de Portères (*op. cit.*), il va falloir attendre deux décennies plus tard, pour voir Blanc-Pamard (1980), se prononcer sur les palmiers sauvages. Mais contrairement à cet auteur, qui ne s'est intéressé qu'à une seule essence végétale, le second (Blanc-Pamard) concentre ses investigations sur trois espèces de palmiers sauvages que sont : le rônier, le palmier à huile et le *Raphia sudanica*. Il ne manque pas de souligner dans ses conclusions que les palmiers offrent des usages divers remarquables (alimentaire, technologique, thérapeutique, cosmétique...) et que leur utilisation est ancienne dans toute l'Afrique et est toujours active dans la région du Sud du « V Baoulé » (Côte d'Ivoire). De plus, l'auteur ajoute que les populations adoptent une stratégie d'utilisation identique pour chacun d'eux. En effet, le produit majeur est le vin provenant de l'extraction et de la fermentation naturelle de la sève ; mais les techniques d'exploitation entraînent la mort de l'arbre. A cela s'ajoute l'appropriation individuelle de la terre suite à la « venue » et l'installation des étrangers dans ces milieux ; ce qui remet en cause l'ordre ancien selon lequel c'est le chef de village qui a le pouvoir sur la terre, donc sur

les palmiers sauvages. En effet, sur les 20 espèces qu'ils constituent, 19 sont originaires du continent africain. Malgré son importance taxonomique, écologique et socio-économique, il a été peu étudié et certaines confusions taxonomiques subsistent encore en son sein (Ouattara, 2014).

En dehors de son étude, d'aucuns pensent à raison qu'il faille adopter des mesures endogènes pour la conservation de ces palmiers sauvages qui sont en voie de disparition accrue. « Le palmier peut faire l'objet d'un interdit sur le terroir en certains endroits et certains jours ce qui implique un respect total de l'arbre et aucune consommation de ses produits » comme le propose Blanc-Palmard (*op. cit.*). Cette position de l'auteur a été d'une grande marque dans l'avancée des connaissances sur les palmiers sauvages et les modes de leur conservation. Elle se veut à la fois plus globale et comparative. Mais au lieu de prendre plusieurs palmiers sauvages comme objet d'étude, il est préférable de considérer une seule espèce en vue de mieux l'étudier. Meutchieye (2012) l'a bien compris en donnant une place de choix aux palmiers raphia dans son étude intitulée *Quelles stratégies de conservation des eaux de surface dans les régions montagneuses de l'Ouest Cameroun ? Initiatives autour des Raphiales*.

En effet, dans ce travail, il montre l'importance de la conservation des palmiers sauvages. Selon lui, l'explosion démographique et les fortes densités de populations, la pression sur les ressources sont autant de menaces pour les raphias. De plus, les Raphiales (végétation constituée essentiellement de palmiers raphia), selon le mot de ce dernier, jouent un rôle écologique fondamental. Lequel se réduit comme peau de chagrin devant la progression du front agricole. Ce qui entraîne l'assèchement des sources, la baisse des débits de cours d'eau, l'érosion des sols et les changements climatiques (Ibid). Or, les raphias (*Raphia sudanica*) sont des indicateurs des sources d'eau douce de surface et offrent un matériel de construction bon marché, une sève dénommée « *atan* » ou vin blanc, l'exploitation des nervures en vannerie et des feuilles en

textile, ... L'auteur, dans un ton ironique, stipule que ce sont les destructions massives irréflechies qui ont mis à jour l'importance écologique des Raphiales. En réalité, les abondantes eaux de surfaces, jadis protégées par les frondaisons des palmiers raphia laissaient place à des ruisselets rougeâtres, ferrugineux qui ont fini par tarir suite à leur destruction. Cette situation s'explique par le sevrage du rôle de la préservation des eaux de surfaces par la triple action que jouent les Raphiales : infiltration, filtration et protection contre l'évapotranspiration.

Cependant, il ne manque pas d'esquisser son pas dans le concert de proposition d'actions de conservation des palmiers raphia. Selon lui, la gravité actuelle du problème dépasse le cadre des actions isolées. La preuve est qu'au Cameroun, à la faveur des concertations entre les parties prenantes dans la gestion des ressources Raphiales, un réseau raphia-rotin a été mis en place dès 2008. Celui-ci est chargé d'intensifier la sensibilisation sur le phénomène et d'encourager des actions correctives ; suivi des outils de sensibilisation élaborés en direction des médias, du monde scientifique et des décideurs. Mais la faiblesse des moyens matériels mobilisés fait que l'action synergique tarde à porter ses fruits. Cependant, l'espoir n'est pas perdu puisqu'il existe des initiatives en vue de renverser la tendance : la régénération de Raphia.

Cette recherche sur *Raphia sudanica* a permis de comprendre que dans la présente situation, c'est la méthode participative qui serait la solution. Mais si au fur et à mesure que l'on plante ces espèces on les exploite, comment leur conservation peut-elle être garantie.

Mais de tous les travaux menés sur les végétaux, la recherche qui a le plus été en défaveur du processus de mesures conservatrices de palmiers sauvages reste celle de Peters (2000). Selon l'auteur, une forêt exploitée pour ses ressources forestières non ligneuses, contrairement à une forêt exploitée pour son bois, conserve l'apparence d'un milieu naturel non perturbé mais malheureusement, dans la majorité des cas, cette idée est démentie par les faits. La simple

cueillette, bien qu'ayant un impact relativement minime sur l'environnement (comparée au défrichage et à l'exploitation forestière sélective), a toutefois certaines répercussions écologiques : une réduction progressive de la vigueur des plants récoltés ; une perturbation de la population des espèces animales locales ; la perte d'éléments nutritifs (Ibid). Sur ce, Johnson (2010) n'a pas trop attendu avant de rétorquer. Ce dernier trouve que l'approche qu'on doit suivre aujourd'hui constituerait à conjuguer *utilisation* et *conservation* dans un esprit d'utilisation durable des ressources. Sa réponse paraît plus juste dans la mesure où, il y a une vieille histoire entre l'environnement et l'homme. Ce qui importe, c'est de trouver des mesures qui ne trahissent ni l'un ni l'autre.

Certaines recherches ont été réalisées en la matière, notamment celles effectuées pour meubler le Séminaire-Atelier de Ouagadougou (Burkina Faso) du 18 au 21 juin 2001 sur *Pratiques culturelles, la sauvegarde et la conservation de la biodiversité en Afrique de l'Ouest et du Centre*. Mais ces recherches, bien qu'ayant le mérite d'avoir montré de façon plus approfondie la corrélation qui existe entre les pratiques culturelles, la sauvegarde et la conservation de la biodiversité, restent à compléter. Dans la mesure où, elles ne prennent pas en compte de façon spécifique *Raphia sudanica*. Alors que, les usages sociaux et les stratégies endogènes varient en fonction des espèces végétales, des groupes sociolinguistiques, du temps et de l'espace. Un tel désir était exprimé par Johnson en 2010. Ce qui concourt à mettre en exergue l'importance de cette recherche dans le développement des connaissances scientifiques sur la conservation des palmiers sauvages en général et de *Raphia sudanica* en particulier.

1.2. Approche méthodologique de la recherche

Cette rubrique présente l'arsenal méthodologique qui a accompagné le présent travail. Par conséquent, elle découle globalement sur la nature de la recherche, les techniques et outils de collecte des données, les techniques de traitement des données recueillies sur le terrain et le modèle d'analyse de ces données.

1.2.1. Nature de la recherche

Cette recherche a adopté une approche qualitative en raison des données socio-anthropologiques qu'il faut pour analyser l'influence des usages sociaux et des stratégies endogènes des groupes sociolinguistiques de l'Ouémé/Plateau sur la conservation de *Raphia sudanica*. En effet, pour comprendre ce fait, il a été question de déterminer le rapport entre les activités quotidiennes des groupes sociolinguistiques de l'Ouémé/Plateau et les divers usages de *Raphia sudanica*. Ensuite, de répertorier les stratégies endogènes de conservation de cette espèce. Mais, ont été également pris en compte, les données issues des observations (directes) faites au cours de la collecte des données qui ne sont rien d'autre que la réalité de la vie quotidienne organisée autour du « ici » et « maintenant » plus ou moins proches (Berger et Luckmann, 1996). Enfin, il faut comprendre que dans l'objectif de toucher de plus près que possible la dynamique de situations sociales encore peu étudiées et analysées par la sociologie, il a été préférable de collecter des données qualitatives (Laperrière, 1982).

1.2.2. Groupes cibles et échantillonnage

La question de la conservation de *Raphia sudanica* n'épargne aucune couche sociale puisqu'elle détermine la qualité de la vie de tous les individus de la société et entretient des interactions entre les membres de cette dernière. Mais cette recherche porte sur les groupes sociolinguistiques riverains des zones raphières de l'Ouémé/Plateau qui font recours d'une manière ou d'une autre aux

articles provenant des palmiers raphia dans leur quotidien. Ceux-ci détiennent donc des informations sur leur conservation de par les usages sociaux et les pratiques endogènes en cours dans cette région Sud-Est du Bénin.

Par conséquent, compte tenu de la nature qualitative de la recherche, les techniques d'échantillonnages de type non probabiliste ont été utilisées, en vue d'identifier les informateurs indispensables à l'aboutissement de cette recherche. Les départements de l'Ouémé et du Plateau comptent respectivement neuf (09) et cinq (05) communes ; ce qui fait, au total, quatorze (14) communes. Vu que les informations à collectées sont de nature qualitatives, c'est la technique de choix raisonné a permis de mieux situer le cadre de la recherche. Cinq (05) communes, à raison de trois (03) dans le département de l'Ouémé et deux (02) dans le département du Plateau ont été retenues. C'est donc le tiers (1/3) relatif aux communes de chacun d'eux par excès, qui a servi de zone de collecte des données. Mais, ce sont les communes de Sèmè-Podji, d'Adjarra et de Dangbo sont identifiées dans le département de l'Ouémé et celles de Ifangni et de Sakété dans le Plateau ont été retenues. Parce que, dans ces communes se trouve plus les exploitants de *Raphia sudanica*. De plus, il s'y trouve plusieurs artisans qui travaillent les dérivés de l'espèce. Sans compter le fait que, les principaux groupes sociolinguistiques autochtones (Goun, Tori, Xwla et Nago-Yoruba) vivent majoritairement dans ces communes.

Cependant, il est important de souligner que les informations collectées ont atteint leur seuil de saturation après les échanges avec un total de trente-sept (37) interlocuteurs choisis dans les groupes cibles retenus par choix raisonné. Lesquels ont été approchés dans les proportions suivantes : 4 dignitaires religieux, 5 sages et notables, 3 tradi-thérapeutes, 16 artisans, 5 pêcheurs et 2 conservateurs de musée, 2 exploitant de vin de *Raphia sudanica*.

Le choix de chaque groupe cible se justifie par la qualité de l'information qu'il détient. Les dignitaires religieux ont fournis les informations sur les modes de

protection des champs de *Raphia sudanica* avec les divinités du milieu et les façons d'accéder à eux. Les sages et notables ont exposé l'utilité de l'espèce et ses différents usages par les communautés de la localité dans laquelle ils ont été respectivement identifiés. Les tradi-thérapeutes ont ressortis les vertus thérapeutiques de quelques organes de l'arbre. Quant aux artisans, ils ont expliqué pourquoi les articles de *Raphia sudanica* ont pris de la valeur et pourquoi l'espèce peine à être conservé de nos jours. Les pêcheurs ont mis en exergue l'intérêt de l'usage des organes de l'arbre dans leur métier. L'histoire et les communautés les plus anciennement liées à l'espèce, ont été soulignées par les conservateurs de musée rencontrés. Enfin, les exploitants de vin de *Raphia sudanica* ont permis d'observer la technique d'extraction de la sève de l'arbre et sa conséquence sur celui-ci.

En outre, il convient de noter que la technique « boule de neige » a facilité l'identification des informateurs sur le terrain. En effet, cela est dû au fait que, le statut socioprofessionnel des enquêtés n'explique pas toujours leur utilité pour la recherche ou du moins la qualité des informations fournies (Olivier de Sardan, 2003). C'est ce qui explique l'association de cette deuxième technique. Mais, il est important de rendre compte des techniques et outils qui ont été utilisés pour la collecte des données.

1.2.3. Techniques et outils de collecte de données

En fonction de la nature essentiellement qualitative des informations recherchées, les données ont été collectées au moyen de techniques et outils adaptés à ce type de recherche. Au cours de la collecte des données, trois techniques ont été utilisées.

1.2.3.1. Recherche documentaire

Elle a permis d'asseoir la base théorique de cette recherche et de confronter les informations collectées sur le terrain aux théories préexistantes en vue de les analyser. La fiche de lecture est l'outil qui a facilité l'application de cette technique. Il importe de signaler que cette recherche documentaire a été faite tout au long de la recherche. Les informations livresques des travaux précédents celui-ci, les approches méthodologiques de ces auteurs, le contexte de leurs recherches et leurs critiques ont été abordés grâce à cette technique. Cette dernière a donc permis d'asseoir une base théorique et méthodologique. Ensuite, de délimiter le cadre de la recherche et enfin de porter une autre analyse sur le problème en question. Les centres de documentation parcourus, ainsi que la nature des données recueillies sont consignés dans le tableau ci-dessous (Tableau I).

Tableau I : **Organisation pratique de la recherche documentaire**

N°	TYPE DE DOCUMENTATION	NATURE DES DOCUMENTS	TYPES D'INFORMATIONS
1	Bibliothèque Centrale de l'UAC	Libres, mémoires, rapports et thèses	Information générales thématiques et conceptuelles
2	Centre de documentation de la FLASH	Mémoires de maîtrises, de DEA et Thèses de	Informations thématiques
3	Centre de documentation de Faculté des Sciences Agronomiques (FSA)	Mémoires de maîtrise thèses d'ingénieurs et livres	Informations thématiques et conceptuelles
4	Bibliothèque de l'Institut Français du Bénin	Livres, articles, rapports	Informations générales et conceptuelles
5	Direction Générale des Forêts et des Ressources Naturelles (DGFRN)	Livres, rapports	Informations spécifiques sur la répartition des palmiers raphia et sur leur conservation
6	Internet	Mémoires de licence, de maîtrise, thèses de doctorat, article, ouvrages, actes de colloque et rapports	Informations générales thématiques, contextuelles et conceptuelles
7	MEPN (Ministère de l'Environnement et de la Protection de la Nature)	Livres, rapports et articles	Informations générales, thématiques et conceptuelles
8	Ministère de la culture	Livres, rapports et articles	Information spécifique sur les cultures des groupes sociolinguistiques du milieu de la recherche

Source : **Données de terrain, 2015.**

1.2.3.2. Entretien individuel semi-directif

Cette technique a été utilisée parce que les thématiques que prenne en compte la présente recherche sont : les usages sociaux et les pratiques endogènes. Elle a permis de mettre en lumière les discours, les pratiques et les connaissances des différents acteurs autour de *Raphia sudanica*. C'est donc pour avoir des informations précises sur les différents usages de l'espèce, et les comportements visant sa conservation que cette technique a été choisie.

Elle est utilisée pour recueillir des informations auprès des individus ou groupes cibles. Pour ce faire, cette technique a été appliquée à partir d'un guide d'entretien (voir annexe I) composé des thématiques majeures et sous-thématiques abordées au cours des échanges.

1.2.3.3. Observation directe

L'intérêt de l'observation est qu'elle a permis d'obtenir de réponses inconscientes des interlocuteurs, des ressentis qu'ils n'osent pas, ou qu'ils n'arrivent pas à exprimer par la parole face à une thématique abordée. Au cours du présent travail, les observations ont été faites de deux (02) manières, tantôt flottante, tantôt focalisée. Ces deux attitudes ont été concrétisées à travers l'observation directe. Laquelle a pu se faire au moyen d'une grille d'observation (Voir annexe II) qui a guidé les sens au cours de la collecte de données dans les localités de recherche.

Ainsi, il s'est agi d'observer dans les situations, même les plus banales, les divers usages de *Raphia sudanica* et les pratiques endogènes qui concourent à la conservation de l'espèce, en vue de mieux cerner leurs rationalités. Puisque, comme le souligne Assogba (2004), dans les sociétés africaines, la plupart du temps, les vraies choses se passent davantage dans l'informel que le formel, l'important se trouve surtout dans le banal. Pour finir, il faut mentionner que d'autres outils comme le dictaphone (qui a servi à l'enregistrement des entretiens) et l'appareil photographique (qui a servi à prise des photos), ont été également mobilisés pour la collecte des données sur le terrain.

1.2.4. Techniques de traitement des données recueillies

Le dépouillement des données recueillies sur le terrain s'est fait de façon manuelle. Il a été question ensuite, de transcrire intégralement à base du logiciel Microsoft office Word, les entretiens enregistrés, les fiches de terrain, les images et les observations faites. Ce qui a facilité la catégorisation des données par thématique. Après, il s'en est suivi l'analyse de contenu par thématique de ces informations. Cependant, il convient d'annoncer que pour respecter l'anonymat des interlocuteurs, une codification de leur identité a été faite à partir de leur profil social. C'est ainsi que par exemple, pour l'entretien n° 1, avec M. Kougbeto Ernest, Maître menuisier /vendeur de *Ki* et *Oba* âgé de 50 ans, le code est : KOU_EN1_50A_GAN. Mais, les grandes tendances des informations ont été confrontées à deux théories expliquées ci-dessous.

1.2.5. Modèle d'analyse

Ce sont les théories fonctionnaliste et comparative qui ont été adoptées pour analyser les données de terrain. En effet, selon Rioux (1952), il y a principalement deux méthodes que l'on peut employer comme dans le cas de toute autre société : la méthode comparative et la méthode fonctionnaliste. En dépit du caractère traditionnel ou du moins classique attribué à ces théories, elles ont été adoptées à cause des idées maîtresses qu'elles véhiculent. C'est à juste titre que Boudon (2000) explique que les idées maîtresses sont celles qui peuvent être tenues pour des « contributions scientifiques essentielles dont l'influence n'est pas épuisée, puisqu'elles peuvent constituer (...), une source d'inspiration pour la sociologie contemporaine ».

Selon Rioux (*op. cit.*), le but de la méthode fonctionnaliste est d'étudier les comportements humains tels qu'ils se présentent à l'observateur dans une société donnée. Le groupe humain que l'anthropologue étudie, il essaie de l'analyser et de comprendre pourquoi il agit comme il le fait. Les relations qu'entretiennent

entre eux les différentes institutions et les différents traits culturels. Il essaie en outre de mesurer l'influence de la culture sur les individus, de prévoir le sens et la direction des changements qui s'opèrent dans la société qu'il étudie. Comme le dit Malinowski (1932), l'anthropologue étudie "les relations qui existent entre les coutumes, les institutions et les comportements des individus... nous sommes maintenant plus intéressés, dit-il, dans la signification et la fonction des traits culturels que dans leur forme et leurs détails. Il n'y a que les généralisations inductives ou les relations fonctionnelles qui soient considérées comme scientifiques par les anthropologues modernes".

Cette théorie a permis de comprendre le défi à la gestion durable de *Raphia sudanica* chez les groupes sociolinguistiques des départements de l'Ouémé et du Plateau, ainsi que les rapports qui se développent entre eux grâce à cette espèce. Dans cet élan, la problématique de la conservation des palmiers sauvages en général et celle de *Raphia sudanica* en particulier est analysé en relation avec son contexte culturel. Il a été question d'une relation fonctionnelle entre ces différentes composantes des systèmes social et environnemental.

Par ailleurs, en ce qui concerne la perspective comparative, Rioux (*op. cit.*) pense que le chercheur a surtout en vue de déterminer l'évolution des sociétés humaines à travers les âges, de connaître le foyer de diffusion de différents traits culturels, de dater l'éclosion de telle société, de tel trait culturel, de retracer la marche de telle ou telle société, de comparer entre elles les formes de différentes sociétés, d'en rechercher les points communs et les différences. La méthode comparative s'occupe plus des relations qui existent entre les phénomènes d'une culture donnée et ceux d'autres cultures dans le but d'établir une séquence historique ou évolutive que des phénomènes qui se produisent à l'intérieur même d'une culture donnée.

Ainsi, cette théorie a permis de montrer les ressemblances et les dissemblances dans les usages sociaux et stratégies endogènes de conservation *Raphia*

sudanica à travers les différents groupes sociolinguistiques des départements de l’Ouémé et du Plateau. Mais, en ressortant les facteurs explicatifs des constances et des variations notées. Cependant, cette recherche a connu des difficultés qu’il n’est pas de trop de mentionner.

2. MONOGRAPHIE DU CADRE DE LA RECHERCHE

Cette partie est réservée exclusivement à la description du cadre de la présente recherche. C’est l’ensemble des localités dans lesquelles se trouvent les informateurs approchés et les observations faites sur les usages sociaux et les pratiques endogènes ayant rapport avec *Raphia sudanica*.

2.1. Description monographique de l’Ouémé/Plateau

Il s’agit de la présentation des départements de l’Ouémé et du Plateau. Une présentation qui prend en compte aussi bien les aspects géographiques de ces départements, que ceux humains.

2.1.1. Situation géographique

Les départements de l’Ouémé et du Plateau sont situés au Sud-Est, plus précisément dans la partie méridionale du Bénin (Figure 1). Ces départements comptent respectivement 05 communes (Kétou, Pobè, Adja-Ouèrè, Sakété et Ifangni) pour le Plateau, et 09 communes (Adjara, Akpro-Missérété, Avrankou, Adjohoun, Bonou, Dangbo, Sèmè- Kpodji, Aguégué et Porto-novo) pour l’Ouémé (INSAE, 2013).

Les superficies cumulées de ces deux départements sont estimées à 4 545 km² (à raison de 1 281 km² pour l’Ouémé et 3 264 km² pour le Plateau) (INSAE, 2013). Celles-ci sont réparties sur 52 arrondissements et 405 villages pour l’Ouémé, et sur vingt-neuf (29) arrondissements et 218 villages pour le Plateau. Dans le cadre de la présente recherche, cinq communes ont été parcourues. Il s’agit de trois (03) communes du département de l’Ouémé : la Commune de

Sèmè-Kpodji (250 km²) ; la commune d'Adjarra (112 km²) et celle de Dangbo (149 km²). Mais dans le département du Plateau, seules les communes d'Ifangni (242 km²) et de Sakété (432 km²) ont été parcourues (PADC, 2006).

La figure (Figure 1) suivante présente une vue panoramique des communes qui ont servi de cadre pour la présente recherche.

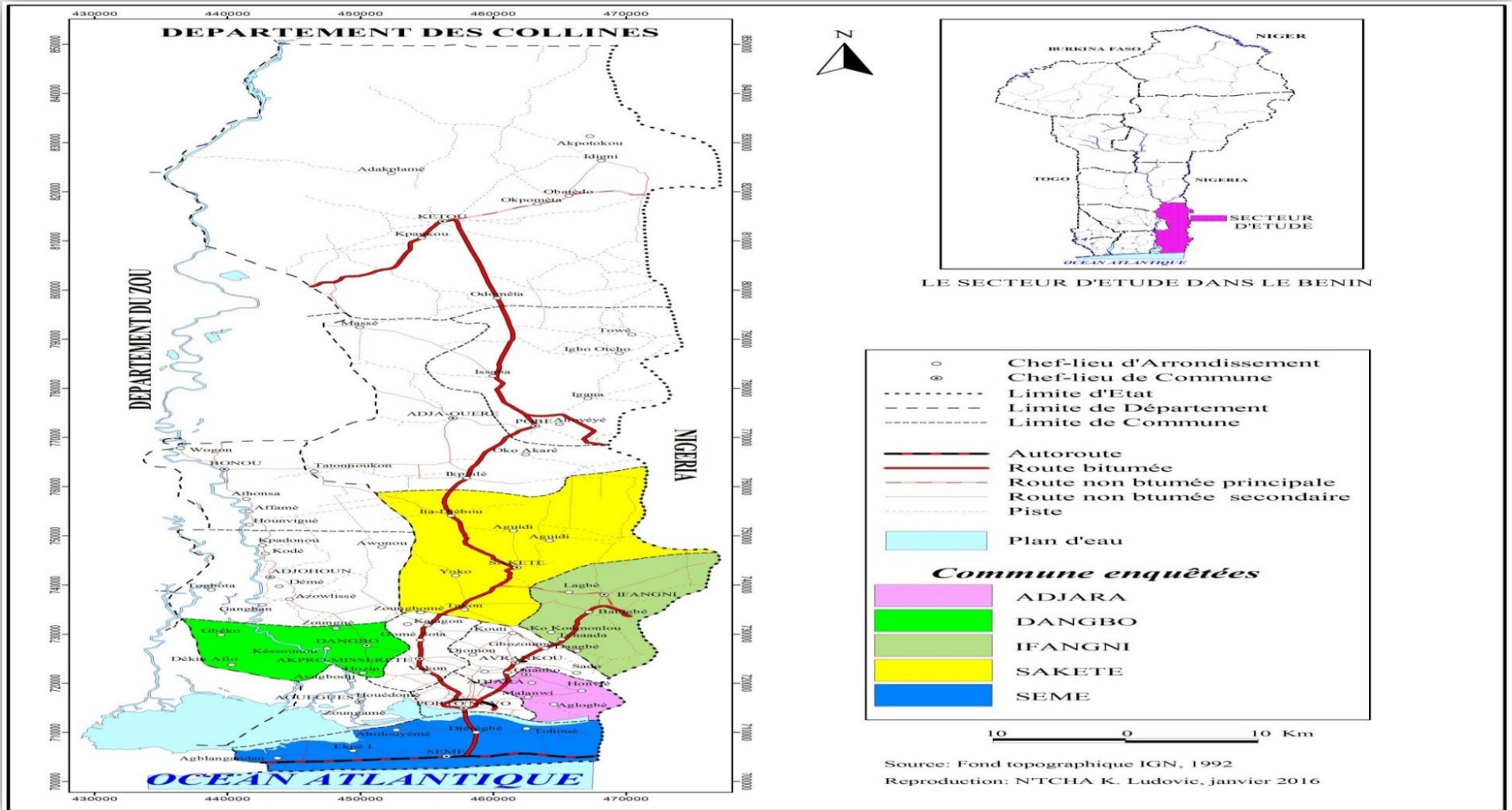


Figure 1 : Carte de situation géographique des départements de l’Ouémé et du Plateau

Source : Fond topographique IGN, 2015

2.1.2. Milieu naturel

Les départements de l’Ouémé et du Plateau appartiennent respectivement à un climat subéquatorial avec un climat à quatre saisons (une saison des pluies principale d’Avril à Juillet, et une saison sèche principale de Décembre à Mars) et soudano-guinéenne à deux saisons de pluies (avec une hauteur annuelle comprise entre 800 mm et 1 200 mm dans sa partie Ouest et entre 1 000 mm et 1 400 mm dans sa partie Est). Les températures varient peu (25 à 30°) avec une pluviométrie se situant entre l’isohypse 900 mm et 1500 mm (DED, 2004). Les départements de l’Ouémé et du Plateau sont respectivement irrigués par le fleuve Ouémé, le lac Nokoué et la lagune de Porto-Novo.

Ces départements sont caractéristiques d’une végétation variée (caractéristique des zones agro écologiques de terre de barre et des pêcheries qui le composent). On y trouve ainsi : une végétation essentiellement anthropique : fourrée, arbustive, dense où dominant le palmier à huile et les graminées avec quelques reliques forestières par endroits ; une savane herbeuse, des prairies, des formations marécageuses à *Raphia sudanica* et quelques mangroves.

Dans ces départements, on y rencontre des sols ferrallitiques, argileux-sableux fortement dégradés mais faciles à travailler, profonds avec une faible capacité de rétention et une nappe phréatique profonde ; des sols alluviaux et colluviaux, hydromorphes, fertiles mais inondables par les crues des fleuves, sableux et peu fertiles essentiellement aptes au cocotier filao et *Raphia sudanica*.

La disponibilité en terre dans les départements de l’Ouémé et du Plateau varie d’une localité à l’autre. Dans les régions sub-urbaines de ces différents départements, on observe une forte pression démographique qui laisse peu de place à l’agriculture, les terres étant très émiettées et ayant une forte valeur marchande. Dans le Sud, la disponibilité en terre pour les activités agricoles est très faible. Toutefois, l’utilisation de certaines terres marécageuses pour le maraîchage est possible (DED, 2004).

2.1.3. Caractéristiques démographiques

Le quatrième Recensement Général de la Population et de l'Habitation (RGPH) de 2013 a permis de dénombrer 109 6850 et 624 146 habitants respectivement dans les départements de l'Ouémé et du Plateau. On y compte 51,7 % de femme de la population totale dans le département de l'Ouémé contre 51,5 % dans le département du Plateau. D'un poids démographique de 6,01% (Ouémé), et 10,8 % (Plateau), les populations des départements de l'Ouémé et du Plateau pratiquent principalement les religions comme le Catholicisme, le Christianisme céleste, l'Islam et les religions endogènes (DED, 2004).

2.1.4. Principaux groupes sociolinguistiques

Les départements de l'Ouémé et du Plateau sont à caractère cosmopolite et regroupent de ce fait plusieurs groupes sociolinguistiques du pays. Mais, les plus représentatifs sont les Goun, les Tori, les Nago-Yoruba et les Xwla. Les autres groupes socioculturels sont composés de : Toffin, Fon, Adja, Baatombu, Dendi, Lokpa, Otamari, Mina et Peulh. Mais, ces derniers sont minoritaires.

Ce brassage culturel est aussi à la base de la diversité des activités économiques dans ces départements. En effet, les commerçants Yorouba et une partie des Goun ont développé le commerce transfrontalier. Les Goun s'investissent surtout dans l'agriculture et le transport. Quant aux autres groupes sociolinguistiques, ils se retrouvent dans la fourniture des services, dans les buvettes et restaurants et dans les divers (Gandonou, 2006).

2.1.5. Infrastructures sociocommunautaires

Les infrastructures sociocommunautaires dans les départements de l'Ouémé et du Plateau sont encore loin de satisfaire les communautés de ces départements dont les effectifs est en pleine croissance. Sur le plan sanitaire, on dénombre pour une population de 730 772 personnes, 27 maternités ; 08 Centres de Santé de Commune ; 19 Centres de Santé d'Arrondissement ; 22 dispensaires et 01 hôpital départemental. L'accès à l'eau potable semble poser encore plus de problèmes. Aucun arrondissement du département n'a été entièrement couvert en matière d'adduction et de forages publics. Ainsi sur 405 villages, 162 seulement disposent d'adduction d'eau. Sur le plan scolaire, en dehors du Littoral c'est le département qui dispose de plus d'infrastructures éducatives : 428 écoles primaires pour 405 villages, 44 collèges à 1^{er} cycle et 21 à 2^{ème} cycle (DED, 2004).

2.1.6. Activités économiques

L'agriculture est l'activité principale des groupes sociolinguistiques de l'Ouémé et du Plateau. On y pratique essentiellement la culture sur billons ou à plat. Les cultures principales sont : le maïs, le manioc, l'arachide, le palmier à huile (dont la filière a été négligée et qui connaît depuis peu un début de réhabilitation), les cultures maraîchères et le niébé. L'igname qui y était jadis cultivée a pratiquement disparu. Celles-ci demandent un espace cultivable qui est de plus en plus grand et qui est la cause de la déforestation observée dans ces départements. Les techniques culturales se limitent aux méthodes « traditionnelles » de labour. D'autres activités telles que le commerce, les transformations agro-alimentaires, les petits métiers, la collecte de bois, la pisciculture, le petit élevage, l'élevage de porcs, la production de plantes ornementales et l'artisanat (c'est à ce niveau qu'on observe les usages des produits dérivés de *Raphia sudanica*) constituent après l'agriculture les occupations des communautés de ces départements.

Ainsi, les activités économiques du département de l’Ouémé sont variées à cause des différentes possibilités offertes par le milieu naturel et la proximité des grosses agglomérations telles Cotonou, Porto-Novo et Lagos, qui exercent une action polarisante dans la région. Le secteur rural repose sur toutes les formes d’organisation de l’espace (techniques agricoles et productions agricoles) selon les aptitudes des sols de la grande vallée de l’Ouémé. Le secteur industriel est quasi inexistant (Ibid).

2.1.7. Habitats des départements de l’Ouémé/Plateau

Les habitats dans cinq (05) communes parcourues sont de trois types dans les départements de l’Ouémé et du Plateau.

- Habitat traditionnel : Construction en matériaux issus de *Raphia sudanica*, en banco nu ou crépi au mortier de ciment et couverte en feuilles de *Raphia sudanica* ou en tôle à l’intérieur d’une concession non clôturée.
- Habitat semi-moderne : Construction en banco nu ou crépi au mortier de ciment et couverte en tôle isolée ou à l’intérieur d’une concession clôturée avec Bambou ou feuilles de *Raphia sudanica*.
- Habitat moderne : Construction en agglos de ciment et couvert en tôle, tuile ou dalle en béton à l’intérieur d’une concession clôturée.

Globalement, l’habitat n’a pas beaucoup évolué même dans les zones où les terres sont déjà parcellisées et appartiennent à des individus ou à des collectivités. Le centre urbain présente le visage d’une ville ancienne avec de vieilles bâtisses. Un mélange de cases en bambou, en banco et de maisons en dur séparées par les végétations fait le décor d’ensemble. Il existe actuellement quelques chantiers de construction consécutifs aux travaux de lotissement qui laisse présager pour bientôt un nouveau visage de ces départements (PADC, 2006).

CHAPITRE II : USAGES SOCIAUX DE *RAPHIA SUDANICA* PAR LES PRINCIPAUX GROUPES SOCIOLINGUISTIQUES

1. REPRESENTATIONS SOCIALES ET USAGES SOCIAUX DE *RAPHIA SUDANICA* DANS L'OUEME/PLATEAU

Cette partie aborde les représentations sociales de *Raphia sudanica* par les groupes sociolinguistiques de ces deux départements. Mais, elle ressort également les différents usages sociaux de l'espèce par ceux-ci.

1.1. Sémiologies populaires autour de *Raphia sudanica*

Ce sont les différentes significations de cette espèce végétale qui sont mis en exergue dans ce sous-titre. Le degré de connaissance de cet arbre par les communautés approchées, les noms donnés à l'arbre, les discours qui se tiennent autour de l'espèce et les sens que revêt tout cet ensemble.

1.1.1. *Connaissance de Raphia sudanica par les principaux groupes sociolinguistiques*

Les données du terrain ont révélées que *Raphia sudanica* est une espèce végétale bien connue des communautés de l'Ouémé/Plateau. Ceci s'explique par le fait que sur plan économique, elle occupe une place importante dans la vie de ces dernières. C'est donc dans le but de prouver qu'il sait bien de quelle espèce végétale il est question que KOU_EN1_50A_GAN avance que :

« *Raphia sudanica* est une grande richesse pour nous ici ; c'est pour tout le monde et on peut en chercher quand on veut. C'est vrai que pour s'en approvisionner, c'est un peu difficile. Du petit matin jusqu'à midi, tu n'es pas sûr d'en couper une grande quantité. Ce qui est intéressant, est que c'est gratuit. Entre-temps, on faisait des tas de bambou de quarante, mais de nos jours, c'est des tas de trente que nous vendons à cause de la demande qui est forte et pressante ».

Cette espèce végétale joue un rôle important dans la vie de nombreuses personnes dans l'Ouémé/Plateau. C'est ce qui explique sa connaissance par tous les groupes sociolinguistiques de ce milieu. GOD_EN2_72A_KET après avoir affirmé qu'il connaît la plante dont il est question, ajoute sur ce que :

« *Raphia sudanica* est une source de richesse pour beaucoup de personnes. Il suffit de faire un tour dans les champs de raphia pour s'en approvisionner si vous n'avez pas de l'argent pour réaliser quelque chose. Tout le monde peut s'en approvisionner facilement. On le vend à ceux qui n'ont pas la possibilité d'aller à la source pour en chercher et les revendeurs qui viennent de Cotonou. »

L'affirmation précédente prouve quelques peu la connaissance de l'espèce végétale dont il est question par les groupes sociolinguistiques approchés. Mais c'est AKO_EN24_32A_DAA qui entre plus dans les détails de la description lorsqu'il dit :

« *Raphia sudanica* est une plante qui se développe en *hwè-mè* (dans les baffons). C'est un endroit où on n'a pas la possibilité de marcher facilement. Porter les bottes ne fait même pas l'affaire puisque la quantité de l'eau est importante et la boue est visqueuse. Il y a plusieurs catégories de *oba* (Raphia en langue *Gun*), qui sont fonction de la taille, de la grosseur et de l'âge : d'abord vous avez *bavi* (pousse de raphia en langue *Gun*), après il devient tout rond sans face, puis croît pour devenir *zatèba* (jeune raphia avec des tiges de bambou pouvant déjà servir pour le plafonnage). Quelques années plus tard, il devient *obadaxo* (grand raphia en langue *Gun*). Il est trop utilisé chez nous et vu son utilité, je dirai qu'il est le premier sel ici. »

La planche ci-dessous (planche 1), illustre la description de AKO_EN24_32A_DAA.



Planche 1 : Les différents stades d'évolution de *Raphia sudanica*.

Source : Données de terrain, 2015.

Cependant, les interlocuteurs ont fait remarquer que *Raphia sudanica* est une plante qui ne pousse pas sur une terre ferme mais dans les mares, les baffons et sur des rives. De plus, il ressort des entretiens qu'il y a généralement deux catégories de *Raphia sudanica* : *asuɔ* (*Raphia sudanica* mâle en langue Gun) et *asiɔ* (*Raphia sudanica* femelle en langue Gun). On reconnaît le mâle par son aspect, caractérisé par une grande taille, une grosseur plus importante que celle de la femelle ayant une taille plus courte. Mais aussi bien les mâles que les femelles de l'arbre sont exploités par les communautés à des fins multiples et diverses.

Par ailleurs, il faut noter que même si l'espèce est connue par les communautés approchées, il a été donné de constater que sa nomination varie d'un groupe sociolinguistique à un autre. Plusieurs noms sont donc utilisés pour désigner *Raphia sudanica* dans les départements de l'Ouémé et du Plateau. Les communautés sont donc habituées à ces différents noms et reconnaissent aisément l'espèce quelle que soit la dénomination utilisée.

1.1.2. Différentes nominations de *Raphia sudanica* par les communautés de l'Ouémé/Plateau

Les départements de l'Ouémé/Plateau regorgent de communes à statuts cosmopolites. Le nom du *Raphia* varie au fur et à mesure que l'on passe d'un groupe sociolinguistique à un autre. Au total, cinq différents groupes sociolinguistiques sont apparus dans les données : les gun, les fons, les Djrègbénu, les Xwla et les Nago-yoruba. Mais les uns aussi bien que les autres, désigne le *Raphia* par une appellation différente.

Selon AKO_EN24_32A_DAA,

« En Gun, *Raphia sudanica* est connu sous les appellations : « ɔba » ou « kɔndɛ ». Mais en réalité, une sorte de distinction doit se faire entre ces noms : la plante même debout s'appelle " kɔndɛ " ou "dɛ" et ce sont ses branches qu'on appelle "oba". Par contre chez les fons, cette même plante est appelée « ɔbadɛ » alors qu'en Djrègbé-gbé, elle est connue sous le nom de "Kódɛ" ».

Les Xwla eux autres le désigne par « *oba* » (avec un ton ascendant), et les Nago-yoruba l'appellent « *Kpakɔ* » selon les propos de HOU_EN6_76A_IFA.

Toutefois, en dehors des noms, il y a des discours qui se tiennent autour du *Raphia*, qui montre que les communautés l'on internalisé dans les habitudes quotidiennes. Au point où un certain nombre de proverbes s'articulent autour de cette plante.

1.2. Discours populaires autour de *Raphia sudanica*

A force de travailler habituellement avec cette plante, ou dans un environnement commun avec cette dernière, les communautés ont intégré le *Raphia* et ses dérivés dans leur langage. Ainsi, il est donné d'entendre ce proverbe bien courant lié au *raphia* qui stipule que : *tôkunba dɛ yí tɔ dó nã nu sin*. On dit aussi *ɔba dɛ yí tɔ dó nã nu sin*. Cela se traduit littéralement par : « le bambou qui va dans l'eau doit boire de l'eau », mais sous-tend un message qui a un sens bien

précis dans le contexte où l'on l'emploie souvent. Ce proverbe s'utilise dans les discussions entre les membres des communautés de l'Ouémé/Plateau, pour véhiculer une information ou un message bien précis. Certes, il se traduit de plusieurs manières selon le contexte dans lequel il est utilisé, mais est loin d'être le seul.

Un autre proverbe lié au Raphia est communément utilisé lorsque l'on veut promettre quelque chose en retour après satisfaction d'un service rendu. Dans ce cas, il est donné d'entendre par exemple : « *awé, ε mā dɔ xɔ dé, ɔba dé kun hun ô dó nã nu sin.* » Il en est pas moins de celui qui stipule que : « *ɔdékun mɔn jé azíɔn dɔ gbamé, ε jé zuncémé un dé nin.* » Ce qui veut dire que : « la graine du Raphia ne tombe pas malade dans la mare, je suis dans mon domaine ». En réalité ce proverbe a un sens beaucoup plus profond que sa traduction littérale, il sous-tend que : « personne ne peut déranger celui qui est chez ses parents ».

En outre, il est important de noter que le Raphia et ses dérivés sous-tendent un certain nombre d'interdits même si l'on ne doit pas généraliser le sens donné à cette plante et ses composantes au vu de ce que les communautés en ont dit.

1.3. Sens de *Raphia sudanica* pour les communautés de l'Ouémé/Plateau

L'usage du raphia n'est réservé ni à un groupe socioculturel, ni à une quelconque famille qui détient exclusivement le droit d'usage. Le Raphia est exploitable par tout membre de la communauté pourvue que celui-ci est les capacités requises ou les moyens. Mais il est donné de constater à travers les données du terrain qu'il y a bien des interdits liés à l'usage des dérivés du Raphia. Au nombre de ceux-ci, on peut souligner le fait que chez les adeptes de la divinité « Oro », l'on ne doit pas, même par mégarde, utiliser une composante de *Raphia sudanica* sous forme de fouet. Aussi, il est formellement interdit de fouetter les enfants avec les branches de cet arbre ou un quelconque autre

matériel dérivé de cette plante. ANO_EN3_50A_SKC explique à travers ses propos, le fondement de cette interdiction lorsqu'il affirme que :

« Vous n'allez jamais voir un membre de la famille des adeptes de *Oro*, fouetter un enfant avec branche de *Raphia sudanica*, jamais. Parce que c'est extrêmement grave, cette plante leur sert énormément dans la nuit profonde. Leur manifestation de la nuit profonde au cours de laquelle ils interdisent la circulation des non-initiés dans le village, le bruit assourdissant que vous entendez souvent, c'est grâce à une composante de *Raphia sudanica* qu'ils produisent ça. Il y a donc des accords avec la divinité, qu'ils ne doivent pas outrepasser sous peine de sanction. »

Loin d'être le seul interdit, à Gbéhonmè et à Gbokpa, il y en a pour qui, les tiges ou bois de *Raphia sudanica* ne doivent en aucun cas servir de bois de chauffe pour la préparation d'un met destiné à la consommation. L'intervention de ANO_EN14_DJR confirme cette affirmation, du fait qu'il confie lors de celle-ci que :

« Ignore exactement pourquoi, mais depuis que je suis enfant, on nous a toujours interdit d'utiliser les tiges de *Raphia sudanica* pour la cuisine. Donc moi aussi j'ai enseigné cela à mes enfants et mes frères et sœurs où ils sont actuellement l'ont aussi interdit à leurs enfants. Hors de la maison, si à mon insu, je mange un repas préparé avec les bois de l'arbre (*Raphia sudanica*), rien ne se passera. Mais dès lors que je suis au courant, je ne dois pas du tout toucher à ce repas quelle que soit la contrainte, sinon j'attire immédiatement le malheur sur moi et par extension sur toute ma famille ».

De même, à Dangbo, les membres de la famille *Ké*, une des plus grandes familles de la localité, n'utilisent pas les feuilles de *Raphia* pour construire les maisons. Cela constitue un totem familial pour eux. En outre, il y en a d'autres dont les membres ne doivent pas manger le repas servi sur un meuble en *raphia*. Tout ce précède montre le degré d'internalisation de l'espèce dans les pratiques socioculturelles des communautés de l'Ouémé/Plateau. En outre, l'on remarque aussi que le *Raphia* apparaît comme un élément d'identification de certains groupes sociaux.

1.4. *Raphia sudanica* comme élément d'identification des groupes sociaux de l'Ouémé/Plateau

Raphia sudanica, d'après les données collectées sur le terrain, a ses adorateurs dont le chef est « *ɔbaxɔlou* ». Ce sont notamment, « les Xwla de Ekpè, Kétonou, Sèmè-Kpodji, Djèfa, Affotônou qui adorent cette plante », si l'on se réfère aux propos de KOG_EN12_52A_GAN et KOU_EN1_50A_GAN.

Cependant, d'autres faits permettent d'identifier des groupes sociaux à travers le *Raphia* ou l'usage de ces dérivées. Par exemple, NAN_EN5_47A_MED affirme que :

« On nous reconnaît à Aholouyèmè et à Kétonou pour notre attachement au *Raphia*. Nous l'utilisons en tout. Malgré le développement qu'a connu notre localité, cette plante est toujours présente dans notre quotidien. Il n'y a pas cette famille ici qui n'ait pas de champs de *Raphia* dans le lac. Nous sommes même réputés pour la transformation des produits dérivés de cette plante. C'est chez nous que ceux de Goho, une autre localité riveraine du même lac, viennent s'en approvisionner.»

Toutefois, actuellement, plusieurs activités se sont développées autour du *Raphia* et influencent considérablement sa conservation au passage.

1.5. Usages sociaux des produits dérivés de *Raphia sudanica*

Raphia sudanica est une espèce végétale qui sert aux communautés à des fins diverses. Plusieurs organes de la plante sont utilisés dans les activités quotidiennes des groupes sociolinguistiques des départements de l'Ouémé et du Plateau. Ainsi, les rubriques ci-dessous exposent les différents usages des organes de cette espèce par les communautés.

1.5.1. Usages destinés aux feuilles de la plantule de *Raphia sudanica*

Connu sous le nom de *Oki* en Djrègbé-gbé, *odèkan* en Gun, les feuilles qui font leur apparition ou du moins les rameaux sont utilisées pour fabriquer la corde qu'on utilise dans la confection de plusieurs objets d'art en *Raphia sudanica*.

Elles servent également de matériaux de construction. De fait que, certains les utilisent pour la construction des toits de leurs maisons. En dehors de ce rôle, la partie dure des feuilles est très utile pour la fabrication des « *xa* » (une sorte de balai utilisé pour le nettoyage dans presque toutes les localités de l'Ouémé/Plateau).

Il convient de noter également que, les feuilles de Raphia entre dans la fabrication de plusieurs autres objets.

C'est ce que confirme NAN_EN5_47A_MED, lorsqu'il affirme que :

« Nous utilisons ses feuilles pour construire le toit des maisons. Avec la corde issue de ces petites branches que nous l'attachons encore. Avec ses rameaux, nous faisons une natte qu'on appelle *kpanyan* qui sert de rideau pour l'entrée de nos chambres. Le *dé* sorti de ce rameau est aussi commercialisé chez nous ; vous le trouvez dans les grands marchés comme Ouando, Dantôkpa ».

Mais, c'est dans l'affirmation de SAT_EN17_36A_KOA que l'on retrouve l'intérêt de l'usage de ces feuilles pour la construction des toits par les communautés. Il soutient donc que :

« Au lieu de beaucoup dépenser pour s'acheter des tuiles ou des tôles, il vaut mieux prendre les feuilles de raphia qui sont d'abord moins chères et ensuite favorisent la fraîcheur dans la chambre. Ces feuilles sont connues comme étant de vrais matériaux de construction notamment pour les toitures. Elles durent dans le temps et lutte contre la chaleur. »

Les feuilles étant pas les seules composantes du Raphia, ses branches font objet d'autres usages dont on ne peut ne pas mentionner dans le cadre de ce travail.

1.5.2. Rôle des branches de la jeune plante dans la fabrication des objets d'usages sociaux

Les informations issues des entretiens permettent de souligner le fait que, les branches du *zatèba* (jeune plant de Raphia en langue Gun) sont plus souvent utilisées pour le plafonnage des chambres. Elles sont aussi utilisées pour

fabriquer les cages-piège d'oiseau (hê-jà) et de poissons (ajà huéviton). Ces dernières sont très utilisées par les pêcheurs à cause de sa capacité de capturer les poissons *tunvi*. La photo de la cage-piège de poissons en cours de fabrication, permet de voir de quoi il est réellement question.



Planche 2 : Cage-piège d'oiseau (xê-jà) et de poissons (ajà huévito)

Source : Données de terrain, 2015.

Ces mêmes branches de jeune *Raphia* sont utilisées pour fabriquer le « *basé* ». Une sorte de rideau parsemé de trous et qui favorise la pénétration de l'air frais à l'intérieur de la chambre d'après les interlocuteurs.

De plus, AKO_EN24_32A_DAA ajouter que : « C'est avec le « *bavi* » (branches du jeune *Raphia* en langue Gun) qu'on fait la pêche en plaçant un hameçon à son bout ». En réalité, ces tiges séchées, résistent beaucoup à l'eau car ils ne pourris pas vite une fois submergées. Ce qui explique la préférence de son utilisation par les pêcheurs. Il ressort donc de cette dernière affirmation que les pêcheurs utilisent également les petites branches de cette plante comme des cannes à pêche. Sans oublier qu'une fois grossi, ceux-ci les utilisent sous forme

de pagaies pour déplacer leurs pirogues sur l'eau. Tout ceci augmente un tant soit peu, l'usage des dérivées de cette espèce végétale.

1.5.3. Utilisations des stipes ou bambou par les communautés à des fins diversifiées

Une fois avoir atteint sa maturité, *Raphia sudanica* est destiné à plusieurs usages. Lors des échanges sur la question, KOU_EN1_50A_GAN ressort par exemple le fait que :

« Ceux qui n'ont pas les moyens pour s'acheter du ciment, utilisent ses grosses branches, connues sous le nom de bambou, pour construire leur maison. Parce qu'ils estiment que c'est moins coûteux que d'utiliser les matériaux occidentaux pour construire une chambre. Il arrive donc, que pour des raisons diverses, les gens sentent le besoin d'ériger leur bâtiment en bambou. »

C'est le cas par exemple de cette salle de classe dans la Commune de Sèmè-Kpodji ou de cette cafète en plein cœur de la ville de Cotonou qui ne laisse personne indifférent (planche 3). Un bâtiment entièrement construit à bases de matériaux issus du Raphia importé de l'Ouémé.



Planche 3 : Bâtiments érigés avec des matériaux issus du raphia
Source : Données de terrain, 2015.

De plus, ses grandes branches qui servent souvent à la fabrication des tabourets et des lits destinés à l'usage des communautés locales, sont de plus en plus

utilisées pour la fabrication des fauteuils luxueux de jardin et de salon. La planche ci-après (planche 4) permet de voir l'amélioration et la créativité qui se sont progressivement développées autour du traitement du Raphia.



Planche 4 : Fauteuils en matériaux dérivés du Raphia

Source : Données de terrain, 2015.

Loin d'être les seuls meubles confectionnés à base de matériaux de Raphia, il y a une multitude d'autres dont entre autres : des chaises, des soucoupes, des paniers de table.

Par ailleurs, les composantes de cette espèce végétale (*Raphia sudanica*) sont exploitées à des fins thérapeutiques. C'est ce que l'on peut retenir de l'affirmation d'un certain nombre d'interlocuteurs. AKO_EN24_32A_DAA dit sur ce, que :

« Lorsqu'un enfant a des difficultés de motricité, on extrait la partie interne du bambou, communément appelée *wô* (en langue Gun), que l'on découpe en morceau pour faire sa décoction pour la douche de ce dernier. Le principe est simple et clair : de la manière que le *wô* ne peut pas rester en-dessous de l'eau de cette décoction, c'est ainsi que l'enfant aussi ne traînera pas par terre avant de marcher après qu'on l'ait douché avec cette tisane. Si je l'ai su, c'est parce que beaucoup de personnes viennent ici pour en faire la demande. C'est ainsi qu'un jour, je me suis demandé ce

qu'ils pouvaient en faire et ils m'ont dit exactement ce que la même chose. »

Toujours sur le plan thérapeutique, ANO_EN3_50A_SKC ajoute que :

« Lorsqu'un enfant ne grandit pas avant qu'on ne mette un autre au monde, il a parfois des problèmes de motricité et tombe régulièrement malade. Pour remédier à cela, on le renforce par le *ganxaya* (une sorte de corde noire qu'on retrouve à la bordure du bambou). On le bout dans de l'eau qu'on douche avec l'enfant par la suite. Ce dernier ne tardera ni à marcher, ni à être plus fort. »

De plus, quand on coupe la branche de *Raphia* verte, un liquide blanchâtre visqueux sort. Ce dernier est utilisé dans une composition pour guérir certaines maux comme : les douleurs ressenties à la gorge, les brûlures internes du tube digestif et la démangeaison des oreilles. Les branches vertes des *Raphias* sont donc régulièrement coupées à ces fins. On met certaines feuilles là-dessus pour faire la tisane que l'on boit par exemple d'après les interlocuteurs rencontrés. Par contre, il convient de signaler comme l'ont aussi bien précisé les informateurs de Gbokpa, dans Sèmè-Podji, que l'utilisation de ce liquide nécessite sa bonne connaissance. Parce que pour d'autres, sa consommation peut être source de coqueluche. D'autres personnes l'utilisent même pour empoisonner les gens.

La plante une fois avoir atteint sa maturité s'offre à d'autres usages parallèles à ceux destinés à ces composantes.

1.5.4. Utilité de *Raphia sudanica* pour les groupes sociolinguistiques de l'Ouémé/Plateau

Raphia sudanica est une espèce végétale qui, bien qu'étant de la famille des palmiers, n'a pas la même durée de vie que les autres plantes de son genre. Pour cela, les communautés riveraines contrôlent régulièrement sa maturité, en vue d'en extraire sa sève qui sert à la fabrication du vin dénommé *ɔbahan* en Gun.

Lequel se distingue de *ɔdɛ́xan* (vin de palme en langue Gun). A ce propos, GOD_EN2_72A_KET ajoute que :

« En dehors du fait que nous utilisons son bambou pour fabriquer : *ato* ou *atchakpo*, des chaises, tabourets et autres meubles, qui servent de sièges à des lieux de rassemblement, de pause, de jeux comme dans les ateliers par exemple, nous extrayons son *atan* pour préparer du vin. Mais contrairement au palmier à huile, on ne l'abat pas avant d'extraire sa sève. Donc, quand nous montons, nous coupons une partie de son stipe et y plaçons le *akpalo* ou le *ɔhin* (le raccord respectivement en langue Xwla et Djrègbé-gbé), que nous relient au bidon-réservoir. »

La photo ci-dessous est une illustration de la technique d'extraction utilisée par les communautés.



Photo 1 : Extraction de la sève de *Raphia sudanica*

Source : Données de terrain, 2015.

Il convient tout de même de noter que ce n'est pas cette activité qui tue les raphias. Parce que, quand ceux-ci atteignent un certain nombre d'années avec une taille donnée, ils meurent tout seul. Donc, les communautés le surveillent souvent et parfois anticipent même leur âge de maturité pour extraire leur sève,

en vue de ne pas les perdre. De plus, le vin de *Raphia sudanica* est très apprécié par les différents groupes sociolinguistiques de l'Ouémé/Plateau approchés.

Après l'extraction, ils meurent et sont destinés aux femmes comme bois de chauffage. Ils laissent de nombreuses jeunes plantes autour d'eux avant de mourir. C'est ce qu'essaie d'expliquer AKO_EN20_18A_ANA lorsqu'il révèle que :

« L'arbre même, permet la préparation de l'alcool "Sodabi". Après 10, 12 ou 15 ans la plante présente l'aspect d'un arbre mature dont le vin (*ɔdèxan*) est de qualité appréciée et recherchée, sinon avant cette maturité son vin ressemble à l'eau simple. Ce n'est qu'après la maturité de la plante que l'on peut procéder à l'extraction du vin et espérer en tirer quelque chose de bon.»

Le *Raphia* produit des graines qui ne restent pas indifférents aux communautés locales, même si elles n'interviennent trop dans les pratiques de ces dernières.

1.5.6. Usages réservés aux fruits ou graines de *Raphia sudanica*

Les graines de *Raphia* (*kondé kun*) utilisées par certains groupes sociolinguistiques non seulement comme semences, mais aussi à des buts thérapeutiques. Sans un détail sur le mode d'utilisation de ces graines, KED_EN28_56A_AKA confirme qu'elles interviennent effectivement en médecine traditionnelle. Il dit : « Je sais que, quand un enfant a la « tête ouverte », on les met dans leur eau de bain. De même, on les utilise pour soigner les personnes souffrantes de l'asthme. » De plus, les vendeuses des plantes et objets médicaux les coupent et les mettent sur des tisanes qu'elles vendent aux gens. Certains l'utilisent également à des fins de protection spirituelle. C'est ce que ZEK_EN16_62A_TCH essaie de faire comprendre, lorsqu'il dit que :

« Le *ɔdèkun* est utilisé par des gens pour la protection et de développement. Pour ce faire, on les met dans une jarre puis on puise de l'eau à boire là-dessus. Il suffit de prendre cette eau fréquemment comme eau de boisson. Cela procure la santé, la prospérité et la paix dans la famille. La phrase qui l'exprime mieux est celle-ci : *ɔdèkun mɔn jé azizɔn*

do gbamé, é jé zuncémé un dé nin (la graine de raphia ne tombe pas malade dans la mare, je suis dans mon domaine). En réalité, personne ne peut déranger celui qui est chez ses parents. »

Mais, ce n'est pas qu'à ces fins seulement que sont destinées les graines de *Raphia sudanica*. Car, elles sont aussi utilisées par les artisans pour la fabrication des porte-clés et surtout des pinces, beaucoup plus utilisées par les scouts pour maintenir leur foulard au cou. En outre, les composantes de *Raphia sudanica* se rencontrent lors de plusieurs manifestations culturelles, sous des formes différentes, destinées à des usages différents.

1.6. Usage de *Raphia sudanica* à des fins rituelles

Chez les Gun et les Nago-yoruba, au-delà des considérations économiques de *Raphia sudanica*, certaines cérémonies comme les *Hwétanu* exigent qu'on utilise ces nattes (*Kplakpla*) comme abri sous lequel il faut rester. Il est important de signaler au passage que les piliers qui soutiennent cet abri sont des branches de raphia (les bambous). Il arrive même parfois, après la consultation du *fâ*, de faire des sacrifices à une divinité, et c'est sur le *ba* ou le *kplakpla* qui en est issu que les offrandes sont déposées. La même natte (*Kplakpla*) intervient dans les rites d'inhumation des décédés dans ces groupes sociolinguistiques.

Parallèlement à ça, qui dit *Zangbetɔɔ*, dit *odè-kan* (corde de raphia en Gun) et donc le raphia. Donc, avant qu'on ait *Zangbetɔɔ*, et dire qu'il est joli à voir, c'est d'abord *odè*. C'est ça qui le rend joli et beau à voir. En effet, quand on prend le rameau, il y a plusieurs brindilles ou fibres qu'il renferme. On les extrait et c'est ça le *dè-kan*, encore appelé *kondé-asiô* en Gun. C'est avec cette « corde » qu'on fabrique les accoutrements de la divinité *Zangbetɔɔ*.

Puis après, le même composé s'utilise également pour l'accoutrement des caléas qui restent sur des bambous pour danser.

Les dérivées du raphia servent donc aussi dans les couvents. KOU_EN1_50A_GAN explique par exemple que :

« Le *Zangbétô* qui est l'une des divinités les plus vénérées chez nous a pour accoutrement les feuilles de Raphia. En réalité, la partie interne du rameau du raphia est utilisée pour faire le *dèkan* qu'on met ensemble pour fabriquer l'habit que porte cette divinité. »

Et, à HOU_EN34_27A_IKP d'ajouter que :

« On prend aussi le *badô* (intestin pour dire la partie interne de la branche du raphia) et une fibre du nom de *odè* (extraite des rameaux de Raphia) pour fabriquer une sorte de natte qu'on appelle *kplakpla* en Gun. Cette dernière est utilisée dans l'accomplissement de plusieurs rituels familial, de vodoun. C'est sur cette natte qu'on offre les sacrifices. »

Il est important de souligner qu'il existe deux types de champs de Raphia. Les champs communs, destinés à l'usage de tout le monde, et les champs privés, appartenant à une tiers personne, à une famille ou encore à une collectivité. Ces derniers ne sont exploités que par les propriétaires ou sur autorisation de ceux-ci. Mais les uns aussi bien que les autres pour demeurer dans le temps, sont entretenus par les communautés qui ont développé des stratégies pouvant leur faciliter la tâche.

2. INFLUENCE DES REPRESENTATIONS SOCIALES ET USAGES SOCIAUX DE *RAPHIA SUDANICA* SUR SA CONSERVATION

Cette partie fait le point sur l'impact des représentations sociales et des usages sociaux de *Raphia sudanica* sur sa conservation. Elle expose le poids des sémiologies populaires sur la conservation de l'espèce en question, sans occulter celui ces usages sociaux.

2.1. Représentation et intégration de *Raphia sudanica* dans les discours des groupes sociolinguistiques de l'Ouémé/Plateau

Les palmiers sauvages sont des espèces végétales connues des groupes sociolinguistiques des départements de l'Ouémé et du Plateau. De fait que,

ceux-ci ont longtemps joué un rôle non moins important dans le fonctionnement de ces communautés. Il n'en est donc moins de *Raphia sudanica*, qui de par les différents rôles que lui ont progressivement conféré la société, fait désormais partie intégrante de cette dernière. C'est ce que fait remarquer Johnson (2010), lorsqu'il affirme au sujet du rôle historique des palmiers dans les cultures humaines, que :

« Les populations indigènes préindustrielles du passé ainsi que les populations actuelles ont une relation très proche et directe avec les ressources naturelles renouvelables qui les entourent. Avant l'ère industrielle, les plantes sauvages et les plantes cultivées, de même que les animaux domestiqués, fournissaient l'ensemble des aliments et la majorité des matériaux nécessaires aux différents groupes de populations. Si l'on regarde dans le passé, l'on voit que quelques familles de plantes ont joué un rôle prédominant en tant que source de matières premières à la fois comestibles et non comestibles. Dans le monde entier, trois familles de plantes se démarquent en terme d'utilité, tant par le passé qu'aujourd'hui: la famille des graminées (Gramineae), la famille des légumineuses (Leguminosae) et la famille des palmiers (Palmae). Si la zone géographique considérée est restreinte aux régions tropicales, l'importance de la famille des palmiers est encore plus flagrante. »

Cette affirmation se trouve corroborer par le comportement des différents groupes sociolinguistiques de l'Ouémé/Plateau. Parce que, à l'image des palmiers sauvages dont fait cas Johnson (Ibid), le *Raphia* a progressivement acquit une double représentation au sein des communautés. Ainsi, il apparaît tantôt comme une source de revue économique et tantôt comme un élément intégré profondément dans les pratiques culturelles des groupes sociolinguistiques.

Par conséquent, cette espèce végétale a participé d'une façon ou d'une autre au fonctionnement des communautés, au point où celles-ci ont de plus en plus forgé leur discours autour d'elle. C'est ce à quoi fait allusion le Programme des Nations Unies pour le Développement (2005), lorsqu'elles annoncent que, dans le département de l'Ouémé (actuel Ouémé/Plateau), une toile de tissu rouge

ou un rameau de palmier à huile représente un interdit. Attaché à un arbre, cette toile ou ce rameau empêche la destruction de celui-ci, même en plein champ ou en pleine brousse. A cela s'ajoute des proverbes, conçus la plus part du temps, autour d'une espèce végétale ou animale en vue de passer un message à l'autre. Lequel se trouve codé par un jargon que seul ceux qui ont à faire à lui, sont capables de décoder.

Par ailleurs, le raphia ne sert pas qu'à harmoniser les discours des communautés qui lui font recours. Car, ceux-ci ont basé bon nombre de leurs pratiques sur la transformation des organes de cette plante. Elles ne se sont donc pas contentées de s'en approprier, mais elles ont également pris le soin de développer des activités économiques et culturelles autour de cette espèce végétale.

2.2. Appropriation et usage de *Raphia sudanica* par les communautés de l'Ouémé/Plateau

L'adoption d'une ressource naturelle par les communautés pose rarement problème. Surtout, lorsque cette dernière joue un rôle important dans l'existence de celles-ci.

Raphia sudanica a longtemps occupé une place déterminante dans la vie des groupes socioculturels du Bénin en général et ceux des départements de l'Ouémé et du Plateau en particulier. Pour preuve, cette plante sert à la fabrication d'innombrables meubles, intervient beaucoup dans la construction, sert à la pharmacopée traditionnelle et à la fabrication du vin de palme (communément appelé *Sodabi*). A ce titre, on est à même d'accepter cette affirmation de Kouaro (2011), selon laquelle « l'utilisation des différentes parties de l'arbre démontre le rôle essentiel qu'il tient dans la vie des groupes sociaux ».

C'est sans doute ce que reconnaissent Stauffer et *al.* (2013), lorsqu'ils soulignent que :

« Les palmiers, les graminées (*Poaceae*) et les légumineuses (*Fabaceae*), sont les familles de plantes qui ont la plus grande importance économique pour l'humanité. Même si ces dernières sont essentielles à l'économie de subsistance au niveau local, leurs extractions de la nature et leurs utilisations ne sont souvent pas durables. Une partie des produits ramassés en nature sont vendus sur les marchés, représentant parfois un revenu supplémentaire important pour les villageois. Les principales catégories d'utilisation des palmiers incluent l'alimentation humaine et animale, l'artisanat, la construction de meubles, de maisons et de ponts, la médecine populaire et les usages symboliques. »

Les usages des ressources ligneuses par les différents groupes socioculturels du Bénin sont orientés vers les mêmes buts. Ils tendent toujours vers la satisfaction de leurs besoins vitaux. Ainsi, le rôle joué par les ressources naturelles dans la vie des communautés béninoises tend à se généraliser. Parce que, certaines fonctions du *Raphia* dans l'organisation sociale des communautés du Sud-Bénin, se rapprochent à celles jouées par les ressources ligneuses dans le Nord-Bénin. C'est ce que font remarquer Kouaro et Tchoroué (2015), quand ils disent que : « les ressources ligneuses représentent un levier du développement économique au Nord-ouest du Bénin, car le prélèvement du bois d'œuvre, du bois-énergie est devenu pour plusieurs personnes la principale activité génératrice de revenus. »

Le fait de recourir quotidiennement à une ressource naturelle disponible pour la satisfaction des besoins de tout genre, conduit facilement à l'ancrage de ce dernier dans les pratiques socioculturelles des communautés qui l'utilisent.

Les palmiers sauvages longtemps utilisés par les groupes sociolinguistiques de l'Ouémé et du Plateau, sont progressivement été intégrés dans leurs activités sociales, économiques et culturelles.

2.3. Ancrage de *Raphia sudanica* dans les pratiques socioculturelles des communautés

Aujourd'hui, on peut reconnaître que les communautés ne peuvent se passer de certaines essences végétales. A cause du rôle que jouent celles-ci dans leur

fonctionnement. C'est le cas des palmiers sauvages et plus précisément de *Raphia sudanica*. Les exploitants de cette plante, l'ont intégré dans presque toutes leurs activités, si bien qu'elle fait désormais corps avec toutes leurs pratiques quotidiennes.

L'utilité des organes de cette plante pour les communautés n'est plus à démontrer. On les retrouve dans les activités génératrices de revenus comme : le commerce, l'artisanat et la pêche ; dans la construction des habitats et dans l'alimentation (notamment avec le vin de palme).

Mais, en dehors de la richesse que procurent des différents organes de l'arbre à l'homme, il constitue implicitement un élément d'identification de certains groupes socioculturels. Dès lors, on peut comprendre pourquoi Kouaro (2011) soutient que :

« L'arbre n'est pas seulement pour chacun de ses organes une source de richesse, permettant des utilisations variées, c'est aussi l'élément majeur du paysage des milieux tropicaux. Il est parmi d'autres repères un jalon, un indicateur, une borne qui ponctue l'horizon des communautés locales. »

A l'image du Néré, qui est « l'une des composantes des objets rituels qui entrent dans le déroulement des rites de naissance, de mariage et de funérailles chez les Natimba, Waaba et Bètammariabè. » (Ibid), le *Raphia* concourt à l'exécution des rites liés à la divinité *Oro* chez les Nagos-Yoruba. C'est-à-dire, qu'au-delà de sa fonction sociale, le *Raphia* joue aussi une fonction religieuse, comme c'est d'ailleurs le cas de bon nombre d'arbres dont font habituellement recourt les communautés. Cet arbre (*Raphia sudanica*) ou du moins ces organes ont donc été adoptés par des groupes socioculturels en vue de faciliter l'exécution d'un certain nombre de rites traditionnels.

Ainsi, on comprend qu'au-delà de son rôle d'indicateur technique et de repère économique, l'enseigne ethnique représentée par l'arbre illustre et signe une organisation sociale (Pelissier, 1980).

Au fil donc du temps, *Raphia sudanica* est devenu important, vu le rôle qu'il joue au sein des différents groupes sociolinguistiques. De fait, en plus des différentes activités novatrices de l'artisanat, dont il constitue la principale matière première, la chute de la population de cette espèce végétale est évidente. La disparition ou du moins la diminution de cette plante dans l'environnement immédiat des communautés qui exploitent à divers fins va engendrer des effets dans l'organisation sociale de ces dernières.

2.4. Effets de la perte progressive de *Raphia sudanica* sur l'organisation sociale des communautés

Les multiples activités développées par les communautés autour de *Raphia sudanica*, témoignent de la pression anthropique exercée sur cette plante. Cependant, même s'il n'est pas donné de voir que la population de *Raphia sudanica* diminue progressivement, on constate que la demande de leurs organes est de plus en plus forte. Ce qui va sans doute accélérer la disparition de cet arbre dans l'environnement des communautés qui l'ont longtemps exploité.

Pourtant, on est d'accord que « l'arbre est un témoin vivant de l'histoire sociale d'un peuple, d'un clan, d'un lignage et d'une famille. Dans cette perspective, il est lié à la culture des communautés » (Chaplier, 2005). Par conséquent, sa disparition implique un bouleversement dans l'organisation sociale préétablie dans les sociétés. C'est accepté donc avec Beaulaton (2010), que la dégradation de l'environnement arboré familial ne marque pas seulement de profondes mutations agraires : elles sont également le signe de bouleversements techniques, sociaux, culturels, religieux synonymes d'authentiques ethnocides.

Parce qu'elle marque en quelque sorte l'arrêt de certaines pratiques sociales, culturelles et religieuses, sans lesquelles aucune société ne peut s'affirmer.

Les ressources naturelles dont fait recourt l'Homme dans son fonctionnement, interviennent habituellement sous forme d'éléments régulateurs de l'organisation dans laquelle évolue celui-ci.

Certes, chaque essence végétale dispose d'un cycle de vie qui lui permet de se reproduire naturellement. Mais, les communautés développent parfois des stratégies pour s'assurer de la pérennisation des arbres qui sont d'une importance incontestable pour eux.

CHAPITRE III : STRATEGIES ENDOGENES DE CONSERVATION DE *RAPHIA SUDANICA*

1. PRATIQUES ENDOGENES ET CONSERVATION DE *RAPHIA SUDANICA*

Cette partie aborde l'ensemble des pratiques des groupes sociolinguistiques des différentes communes parcourues, qui contribuent d'une manière ou d'une autre à la protection de *Raphia sudanica*. Une espèce végétale dont l'utilité n'est plus à démontrer, vu que les informations issues des interlocuteurs le démontrent. Toutefois, il convient de noter que certaines pratiques des communautés de ces localités révèlent des formes de préservation de *Raphia sudanica* qui peuvent gagner si les conditions de vie permettent leur pérennisation. Celles-ci ont été répertoriées en des modalités de conservation qui sont exposées ci-après.

1.1. Modalités de conservation de *Raphia sudanica* dans l'Ouémé/Plateau

Plusieurs comportements des acteurs se sont avérés comme étant des mesures qui concourent à la protection de l'environnement naturel en général. En effet, pour garantir la pérennité des champs de *Raphia sudanica*, des normes implicites comme explicites ont été établies par les communautés pour réglementer l'exploitation de la plante dans les départements de l'Ouémé/Plateau.

1.1.1. Accords relatifs à la conservation des champs de *Raphia sudanica* dans l'Ouémé/Plateau

Comme le palmier à huile, le raphia aussi porte des graines, mais c'est vers les derniers moments de sa vie. A un moment donné, ces graines tombent au pied de l'arbre. A ce moment-là, les communautés cessent d'exploiter cette partie pendant cinq (5) ans durant au profit d'autres champs de *Raphia sudanica*. Le

temps pour que ces graines germent et se développent pour être exploité de nouveau. Cet arrêt d'exploitation se fait sur l'autorisation des chefs exploitants, des notables et les chefs de village qui font gongonner pour informer tout le monde de mise en jachère d'une zone d'exploitation. Cette affirmation de GOD_EN2_72A_KET confirme le discours précédent. En effet, elle stipule que :

« Les champs de Raphia qui n'appartiennent pas à une famille sont conservés par le mécanisme de régénération. Comme les hommes, les raphias ont aussi des « enfants ». En effet, vers les derniers moments de sa vie, le raphia fait sortir des graines. Ces graines tombent dans la mare au cours de la période de crue. Quand la mare commence à se dessécher, on voit des plantules autour du « raphia-mère ». Ces dernières sont tellement nombreuses que personne ne peut les chercher toutes au point de les détruire à moins qu'elle soit animée d'un désir de destruction de cette zone. »

Il arrive aussi qu'après acquisition par héritage ou par achat, que les propriétaires de parcelles ne renfermant pas de Raphia, décident de les semer sur leur domaine. Ce qui concourt à la pérennisation de cette espèce végétale dans la zone.

Mais pour éviter que des personnes "mal intentionnées" détruisent la plantation, il est possible de le protéger par les dignitaires religieux. Dans ce cas, on paie pour des rituels afin d'y implanter l'emblème d'une divinité. Mieux, quand l'on est chef culte cela est plus simple. C'est ce que fait comprendre SAT_EN17_36A_KOA lorsqu'il dit :

« J'en ai fait une fois. Puisque je suis un dignitaire, cela est plus facile pour moi. Il m'a suffi d'appeler mes adeptes, et de leur acheter du vin de Raphia (*odè-han*) avec 4000 F ou 5000 F CFA et la cérémonie a été faite. »

Il faut noter aussi que naturellement, le raphia se reproduit après avoir donné des graines ; donc il ne meurt pas sans avoir laissé des plantules en croissance. Néanmoins, il faut qu'on espace ces plantules pour leur permettre de mieux

grandir. Aussi, les gens font parfois appel à des divinités de la place pour protéger les champs afin de laisser régénérer d'autres Raphia ou de les préserver de l'exploitation des contrevenants. Au nombre des divinités, on peut citer : Zangbetɔ, Eguè et Kucè.

1.1.2. Sacralisation des champs comme mesure de conservation de *Raphia sudanica* dans les départements de l'Ouémé/Plateau

En vue de faire une exploitation judicieuse de *Raphia sudanica* et de permettre à tout le monde d'en profiter, on émet un embargo d'exploitation de un (1) an et demi (1/2) à cinq (5) ans sur les champs de raphia public. La veille sur le respect de cette interdiction est laissé à certaines divinités du milieu. Au cours de cette période, aucun exploitant n'ose transgresser cette norme. Tout le monde respecte cette norme avec beaucoup de craintes. En dehors de leur entretien, marqués le sarclage et autres activités qui garantissent le bon développement des raphias, plus rien n'y est fait durant ce temps.

1.1.2.1. Préservation des champs de *Raphia sudanica* par la divinité *Zangbétɔ*

NAN_EN5_47A_MED explique à travers ses propos, le processus conduisant à la protection des champs de Raphia par la divinité Zangbétɔ. Il dit donc que :

« Pour éviter que les gens les détruisent, nous mettons le Zangbétô dedans et il assure leur protection. C'est avec le *dékan* issu du raphia qu'on confectionne l'accoutrement cette divinité qui assure en retour sa protection pour éviter sa disparition. Si quelqu'un viole cet interdit, *Ah ! é hu hwê wê bé!* (Ah ! il a péché !). Et la sanction est trop dure. Rapidement tu dois payer de moutons, porcs, bœufs, avec une grosse somme. *Zangbétô na xo a ma na wé fort!* (zangbétô va crier ton nom partout avec des branchages d'arbres, fort !). C'est ta mort. Cette divinité est symbolisée par les feuilles de bananier (*ova ma*) attachés aux différentes entrées des champs de Raphia sacralisés par cette divinité (photo 2). Cependant, on ne se lève pas pour mettre le symbole de cette divinité dans le champ de raphias comme l'on veut. Pour ce faire, on va voir le *Zangan* (prêtre de *zangbétô*) afin qu'il donne la main ou bien, il

envoie ses disciples placer le symbole dans le champ après des rituels. En retour, tu lui donnes de l'argent, 1 litre de vin de palme et bien d'autres choses. »

La photo ci-après montre un champ protégé par la divinité *Zangbétô*.



Photo 2 : Champ de *Raphia sudanica* protégé par la divinité *Zangbétô*

Source : Données de terrain, 2015.

Mise à part la divinité *Zangbétô* (représenté par une feuille de banne morte attachée au *Raphia sudanica* sur la photo 2), d'autres divinités aussi craintes par les communautés sont utilisées pour protéger les champs de *Raphia sudanica*. Il s'agit notamment de la divinité « *εgué* ».

1.1.2.2. Usage de la divinité *εgué* lors de la mise en jachère des champs de *Raphia sudanica*

La divinité « *εgué* » est représentée par une flèche fixée à l'entrée du champ ou de la zone interdite aux étrangers. Avec cette divinité dans le champ, le contrevenant court le risque de mourir sur place dans le champ, car selon le mot de NAN_EN5_47A_MED, « leurs yeux croisent ce qu'ils ne doivent pas voir. C'est comme un piège que le propriétaire y met. »

Mais de moins en moins, les gens font appel à cette divinité pour garder leur champ. De fait que, ce vodoun (*egué*) créé trop de désastres : il frappe même quand quelqu'un passe seulement dans son champ d'action et n'a pas l'intention d'exploiter le champ. Les communautés se sont mis d'accord pour ne plus l'utiliser. L'une des raisons qui a favorisé cet accord est que pour se rendre dans son propre champ, l'on est parfois obligé de traverser le ou les champs d'autrui. Donc ce vodoun est de moins en moins utilisé par les communautés approchées sur le terrain.

1.1.2.3. Sécurisation de *Raphia sudanica* par la divinité *Kucé*

La divinité « *Kucé* » est également apparue comme étant aussi un grand gardien des champs. Elle est beaucoup plus utilisée par les Nago-Yoruba. Quand on met le symbole de cette divinité dans un champ, plus personne ne s'y approche dans l'intention de l'exploiter. Comme le *Zangbétó* utilisé par les Gun, la divinité « *kucé* » est symbolisée par le *dékan* mais attaché à un bois sacré.

HOU_EN6_76A_IFA explique pourquoi il est nécessaire de sacraliser les champs de *Raphia sudanica* lors de leur mise en jachère.

« Les vodoun doivent être utilisés pour protéger les raphias parce que parfois, il y a des gens malintentionnés qui coupent les parties du raphia jusqu'à couper tous les rameaux. Ainsi, ces raphias meurent très vite. Mais quand il y a le symbole d'un vodoun, c'est fini ! Donc pour ce faire, les élus locaux demandent aux « crieur public » de porter ce message d'arrêt d'exploitation de *Raphia* de tel ou tel domaine par toute la communauté. Si quelqu'un ose transgresser cet interdit, la divinité qui assure le respect de cet ordre se charge de sa punition. Une fois l'interdiction levée, c'est par le même canal qu'on informe la communauté et l'exploitation reprend. »

C'est en réalité sous forme cyclique que cela se fait. De telle sorte que, les communautés ne manquent à aucun moment la possibilité de s'offrir les produits de *Raphia sudanica* dans l'année.

1.1.2.4. Le rôle de la divinité *Aylo* dans la protection des champs de *Raphia sudanica*

On prononce avec modération le nom de cette divinité à cause de sa puissance. Son siège est à Drogbo dans la commune d'Adjarra. Elle est symbolisée dans les champs par un « *lanxu* » (ossement). Ce dernier peut être issu du reste des sacrifices effectués dans le couvent (*hunkpamin*) sur la divinité *Aylo* ou bien l'ossement d'un homme qu'il a tué dans le passé en guise de représailles. On fuit immédiatement à la vue du symbole de cette divinité dans les champs. Confient les interlocuteurs. Même celui qui l'a implanté dans le champ de *Raphia sudanica* doit l'enlever avant d'exploiter son champ sinon, c'est la mort. De fait, l'on comprend donc qu'il s'agit dans le cas de cette divinité-ci, d'une forme d'activation dont le fonctionnement commence une fois le symbole de la divinité installé dans les champs. D'où la nécessité de la désactiver avant son exploitation par qui que ce soit.

1.1.2.5. Spécificité de la divinité *oglin* dans la préservation de *Raphia sudanica*

« *oglin* » est une divinité spécialiste des cours d'eau. Elle frappe ceux qui défient son autorité en cherchant ou s'approvisionnant des objets qui lui sont confiés à l'insu de leurs propriétaires. Ces déviants sont souvent condamnés à la peine de noyade. Une fois le délit commis, où que le contrevenant aille, il court à tout moment le risque de se noyer dans un cours d'eau. KOG_EN12_52A_GAN confirme cela en ces termes : « *yé nan ku to ku* », sinon, « *yé nan wa otó sin nu dé jinwé* ». C'est-à-dire que les transgresseurs auront une situation néfaste liée au cours d'eau.

1.1.2.6. Utilisation de la divinité *sixɔ* dans la préservation des champs

Le siège de cette divinité se trouve à Tchakla dans l'arrondissement de Ouanho, commune d'Avrankou. Mais, elle a été citée dans la Commune d'Adjarra comme une divinité qui leur facilite également la garde de leurs champs. Elle est symbolisée par une motte de terre sur laquelle on met une pierre. Mais cette représentation ou ce symbole peut varier. Lorsque qu'un champ de *Raphia sudanica* lui est confié, tous ceux qui s'approvisionnement en raphia dans celui-ci sans autorisation du propriétaire, « *yé nan ji sin xomin* » (ils grossiront anormalement de l'intérieur de leur corps). Puis, c'est la mort qui s'en suit.

1.1.2.7. Sollicitation de la divinité *Ogu* pour la sanction des indéliçats

Lorsque quelqu'un vient voler dans votre champ de raphia, vous pouvez « *da gu* » (confier cela à la divinité Ogu). Si cela est fait, le déviant peut avoir toute sorte de force et de sagesse, il subit les conséquences de son acte. Si la divinité « Ogu » veut tuer, il peut arriver que vous fassiez un accident de circulation à moto ou avec un véhicule. Vous pouvez être blessé avec un quelconque objet en fer puisque « *ogu wé yin ɔ gan* » (c'est Ogu qui a lancé le fer). Vous pouvez ne pas mourir sur le champ mais la blessure devient une plaie incurable sur laquelle le concerné dépense toute ses bien avant de mourir.

Pour susciter cette action, « *ε non kɔn nu ε wé ogu ε dɔ ji tɔn* » (on met ce qui constitue un totem ou interdit de ogu sur lui). Il s'agit par exemple de *linfin* (farine de maïs), de *takin* (piment), de la boisson, ... en repétant, au fur et à mesure que l'on met l'aliment sur la divinité Ogu : « *nu dudu ε xε a mon du lɔ, min ε wa danu lé (en précisant le mal commit) wé tɔn kikɔn yi ji tɔ wé wé mon ! é jé fi dé xun din bɔ mɔn* » [cet aliment que tu ne prends pas, c'est celui qui a commis tel mal (on précise le mal effectué) qui te le donne. Cherche-le et trouve-le où qu'il soit]. Ainsi, la guerre est –elle déclenchée. Que l'individu soit adepte d'une religion importée ou pas, la sanction tombe. Partout où il se trouve

dans le monde, il subit les conséquences de l'acte qu'il a posé dans le champ d'autrui. Pourvue qu'il soit sur terre.

1.1.2.8. Recours à la divinité Dɔnɔn pour sanctionner les voleurs

Cette divinité a son siège à Hounhwêkô dans la Commune d'Adjarra. Si le propriétaire du champ constate qu'il y a du vol ou de la destruction de sa propriété, il va voir le « *vodoun-nɔn Dɔnɔn tɔn* » (le prêtre de la divinité *Dɔnɔn*). C'est à ce dernier d'indiquer au propriétaire en question le nécessaire à fournir. Une fois qu'il ramène tout le nécessaire, avec le *vodoun-nɔn*, ils font un rituel autour de la divinité « *Dɔnɔn* » en citant les problèmes que doit rencontrer le déviant. Une fois le rituel fait, ce dernier ne ressent pas aussitôt les conséquences. Mais quelques jours plus tard, il va commencer par souffrir des maladies dont on ne peut connaître la source.

Les divinités ne sont cependant pas le seul moyen auquel fait recours les communautés pour assurer la préservation de cette espèce végétale. Ils se sont aussi mis d'accord sur un certain nombre de normes à respectées en matière d'exploitation de *Raphia sudanica*.

1.1.3. Interdits et normes relatifs à l'exploitation de *Raphia sudanica*

La levée de l'interdiction liée à l'exploitation de *Raphia sudanica* sur une longue période n'est pas synonyme de leur exploitation de façon anarchique. Il y a d'autres interdits liés à utilisation simultanée de plusieurs extraits de *Raphia sudanica* selon le corps de métier (même dans une propriété privée). Après on laisse les plantes grandir pendant 3 à 6 mois avant de reprendre l'exploitation.

Quand ils sont de jeune plante, on n'utilise que leurs feuilles pour faire le « *ki* » qui sert de matériel de construction des toits des maisons. Mais cet approvisionnement obéit à des règles bien définies que connaissent tous les exploitants : sur 6 petites branches, il ne faut en chercher que 2. On garde cette

même proportion quand le nombre de branche diminue ou augmente. Quand il atteint une taille moyenne, on ne peut plus l'utiliser à cette fin puisque les petites branches sont déjà devenues des *oba*. En ce moment, c'est le tour des exploitants de *oba* d'en faire usage. Après le passage de ceux-ci, la place est cédée aux exploitants du vin de *Raphia sudanica*.

Aucun d'entre tous ces différents exploitants n'a le droit de récolter plusieurs parties de la plante en même temps. Ce qui fait que fait que le vendeur de bambou ne peut plus vendre du vin de *Raphia sudanica* et vice versa.

AKO_EN24_32A_DAA explique à travers ses propos de quoi il est réellement question :

« Le *oba* a des normes qu'il faut respecter. Les plantules raphia sont comme celles des palmiers à huile au bord du lac. Ce n'est pas parce que sa demande est forte et pressante dans la communauté qu'il faille en chercher en désordre. On ne doit pas la déranger ; on doit plutôt la laisser grandir pendant 3 à 6 mois avant de nettoyer ou de faire le sarclage du champ comme celui des palmiers à huile. De même, c'est au même moment que son exploitation commence. Il faut enlever un certain nombre des branches en vue de permettre au raphia de mieux se développer. En effet, sur quatre (4) petites branches, on enlève une (1) ou deux (2) et on laisse le reste se développer. Mais les branches coupées doivent être laissées dans l'eau sous les raphias et leur serviront d'engrais. Six (6) mois après, vous revenez encore pour le nettoyage. Il est important de noter que jusqu'à cette période, on ne les exploite pas encore. Il faut attendre qu'ils aient au moins un (1) an et demi voire deux ans avant de chercher ses petites branches appelées *oki* qui sont utilisées pour la toiture des maisons. Mais il doit garder toujours deux (2) à quatre (4) branches au moins pour ne pas mourir. C'est après 4 ans que sa vraie exploitation commence, puisqu'il devient déjà jeune. Vous pouvez passer pour couper les *zatèba* qui peuvent atteindre 3 à 4 par pied de *Raphia*. Mais il faut toujours laisser 2 à 4 branches au moins sur l'arbre. Toutes ces exploitations se font par de différentes personnes, car il est connu de tous ici qu'une seule personne ne doit pas exploiter plusieurs parties de *Raphia sudanica*. Donc chaque exploitant sait à quel moment c'est son tour de passer à l'acte. »

Ainsi, son exploitation est fonction de son développement. On ne coupe pas l'arbre de *Raphia sudanica* n'importe comment. De plus, il y a des normes endogènes qui régissent l'exploitation de l'arbre, et celles-ci sont bien connues par tous les groupes sociolinguistiques approchés.

2. STRATEGIES ENDOGENES DE CONSERVATION DE *RAPHIA SUDANICA* DANS L'OUEME/PLATEAU

Les pratiques des communautés contribuent à la préservation de *Raphia sudanica* certes, mais peuvent s'apercevoir également comme des stratégies développées autour de l'espèce pour garantir sa pérennisation. Car, elle occupe une place non moins importante dans le quotidien de ceux-ci. De ce fait, il est donné de voir certains comportements des communautés visant à préserver l'espèce.

2.1. Sacralisation des champs comme mesure de protection de *Raphia sudanica*

Le mode de gestion des ressources naturelles au Bénin répond à des normes coutumières qui sont pratiquement les mêmes d'une localité à une autre. C'est ce que Kouaro et Tchoroué (2015) confirment dans leur analyse des enjeux socioculturels de la gestion des bois sacrés dans le Nord-Ouest Bénin. Car, ils soulignent à ce propos, que le système de gestion dans ces localités repose sur un cadre coutumier. La gestion de ces bois relève en conséquence des institutions traditionnelles. Leur gestion efficace constituerait une voie tracée pour une meilleure gestion des ressources naturelles, héritage concédé par les ancêtres.

Par conséquent, les communautés font régulièrement recours aux divinités pour sécuriser leurs champs ou leurs biens naturels de tout genre. De plus, le respect de l'inviolabilité des forêts sacrées constitue une attitude positive qui favorise la protection de l'environnement et la conservation de la diversité biologique. La

forêt relique « hèkpazoun » située dans le village d'Agbanou, Commune d'Allada et la forêt « Agbogbozoun » avec sa rivière fétiche *hlan* de *Gbénouhlanhonou*, Commune de Zogbodomey, en sont des exemples typiques (PNUD, 2005).

Il paraît donc évident, que ce système traditionnel de gestion des forêts se fonde sur un cadre institutionnel et réglementaire bien adapté aux conditions sociales et environnementales. Par ailleurs, pour un habitant du Nord-ouest Bénin, le culturel et le naturel forment ensemble la base de la résilience des systèmes sociaux et écologiques. Comme telle, il va de soi que le rapport entretenu par l'être humain avec la nature vise à la conserver avec ces atouts (Kouaro et Tchoroué, *op.cit*).

Ainsi, c'est à juste titre que le PNUD (*op. cit*) fait remarquer que des reliques forestières se rencontrent dans de nombreux villages du Bénin et les ressources qu'elles contiennent sont conservées en se fondant sur le sacré c'est-à-dire des règles et principes de la spiritualité.

C'est reconnaître donc que, ces arbres ou ces forêts participent à la perpétuation des pratiques coutumières des différents groupes sociolinguistiques qui ont d'une manière ou d'une autre, intérêt qu'ils demeurent. Ces arbres sont donc des conservatoires de la tradition et par ricochet servent de véhicule aux pratiques culturelles. Ces éléments de la nature, parfois présents avant l'installation des hommes, et porteurs des esprits des lieux, ont été respectés, voire vénérés de façon à s'assurer d'une cohabitation heureuse. Certains d'entre eux, sont rattachés à la mythologie locale. D'autres sont des lieux permettant le contact avec l'au-delà, la consultation des ancêtres ou encore de divinités particulières. (Kouaro et Tchoroué, *op. cit*).

Toutefois, il importe de noter que, contrairement à Gauchon (2005), si les groupes socioculturels considèrent la nature comme une création de Dieu, leurs

préoccupation première n'est pas toujours de la préserver dans le but de sauvegarder son système écologique, mais plutôt de garantir les richesses qu'elle renferme pour leur fonctionnement. C'est-à-dire que leur objectif premier est de s'assurer que les conditions environnementales répondent à leur besoin fondamental.

Ceci étant, outre la sacralisation qui constitue en quelque sorte la forme la plus anciennement connue en matière de préservation des biens naturels en Afrique, une forme de conventions implicites vient s'ajouter en termes de stratégies.

2.2. Construits sociaux et conservation des *Raphia sudanica* dans les groupes sociolinguistiques de l'Ouémé/Plateau

Il existe bien des dispositions institutionnelles devant normalement permettre de protéger les forêts, ainsi que les écosystèmes qu'elles renferment. Mais force est de constater que jusque-là, aucune politique d'Etat ne prend en compte la conservation de *Raphia sudanica*. En matière du contrôle de l'abatage des arbres, le *Raphia* ne constitue pas une protégée ou une espèce dont la sonnette d'alarme interdit la coupe au Bénin. Alors, bien que certains acteurs déclarent l'abatage des arbres de leur champ avant exécution, en se procurant une attestation de jouissance, les agents forestiers se préoccupent moins du contrôle de ces actions.

Cependant, il faut reconnaître le mérite des communautés qui se sont organisés de manière à exploiter rationnellement les ressources naturelles dont elles disposent. De fait que, les communautés ont établis des règles d'exploitation qui participent à la gestion durable des ressources dont elles disposent. C'est le cas par exemple de l'exploitation de *Raphia sudanica* dans les départements de l'Ouémé et du Plateau. Par convention, chaque exploitant de cet arbre n'a le droit d'exploitation que sur un et un seul organe de la plante.

Dès lors, l'extracteur des feuilles de la plante est exclu dans la recherche d'une quelconque autre partie de l'arbre et vice versa. Ce principe, bien que ne reposant sur aucun texte légal, est accepté et continue d'être respecté par tous les groupes socioculturels dont les pratiques se rapportent à *Raphia soudanica*.

Ainsi, nul ne peut réfuter cette assertion de Rossi et *al.* (1998), qui stipule que, « les relations société-nature sont des réalités dynamiques. Elles sont le reflet de la façon dont les populations pensent et agissent en fonction du contexte social, économique ou politique. »

Cela suppose par ailleurs, que l'ordre établi dans les sociétés, qu'elles soient traditionnelles ou modernes, est fortement influencé par le contexte socioéconomique, politique et culturel dans lequel évoluent celles-ci. Dans ce cas, la conservation de la nature en dépit des normes qui régissent son contrôle, est tributaire d'un certain nombre d'enjeux qui peuvent varier selon le milieu.

2.3. Enjeux liés à la conservation de *Raphia sudanica*

En réalité, presque tous les organes du palmier, végétatifs ou reproductifs, sont d'une grande utilité pour l'homme. Ce qui peut expliquer la pression exercée sur les palmiers sauvages en général, et sur *Raphia sudanica* en particulier.

Alors, bien que de nombreux palmiers soient importants pour les communautés locales et représentent des éléments clés dans les écosystèmes végétaux, leur état de conservation est de plus en plus inquiétant. Beaucoup d'espèces de palmiers sont menacées en raison de la destruction de leur habitat naturel. Ils disparaissent à cause d'un développement urbain anarchique ou de la croissance incontrôlée des terres agricoles de rendement. D'autres espèces à la valeur économique reconnue voient leurs populations sauvages se réduire drastiquement en raison de la surexploitation de ces dernières (Stauffer *et al.*, 2013).

Les travaux de ces derniers ont montré que les palmiers sauvages dont *Raphia sudanica*, donne naissance à une inflorescence en fin de cycle de vie, c'est à dire lorsque le palmier a atteint l'âge de 40 à 50 ans. Ce temps est très long car celui-ci environne l'espérance de vie d'un homme au Bénin. Par conséquent, les communautés n'arrivent pas toujours à attendre que les *Raphia* donnent naissance, avant de les exploiter pour la fabrication du vin de palme. Lequel est très apprécié par l'ensemble des différents groupes sociolinguistiques du milieu et agrmente la plus part de leurs festivités.

De plus, vu les divers usages auxquels sont destinés les organes de *Raphia sudanica*, peu d'entre les exploitants attendent réellement que l'arbre arrive à leur maturité avant de commencer son exploitation. Aussi, même si cela n'est pas donné à voir facilement, de plus en plus, la population des palmiers sauvages diminue. C'est sans compter qu'ils constituent une source de revenu économique pour les communautés qui ne peuvent s'en passer aussi facilement. Notamment avec la commercialisation des bambous et du vin de palme. A cela s'ajoute le fait que, les organes de cette plante ont longtemps été et continuent d'ailleurs d'être des matériaux de construction pour beaucoup d'habitants du milieu.

L'importance de cette plante a progressivement entraîné une forme de sécurisation foncière. Aujourd'hui, on observe une sorte d'individualisation des champs de *Raphia* dans les départements de l'Ouémé/Plateau.

2.4. Individualisation progressive des champs de *Raphia sudanica* dans l'Ouémé/Plateau

Il est certain qu'avec le niveau d'urbanisation qu'a connu le Bénin au cours de ces dix dernières années, il est paru important pour les communautés de sécuriser leurs biens fonciers. Se faisant, le mode d'acquisition des terres a évolué avec le temps. Ceci étant, si dans le passé il fallait hériter de la terre ou la

recevoir sous forme de don ou de prêt, ce mode d'accès a connu d'évolution. Actuellement, en plus des anciennes formes d'accès, l'on a la possibilité d'en disposer avec les moyens financiers.

De ce fait, une fois les parcelles acquises, les nouveaux propriétaires au vue de ce qu'ils envisagent réaliser sur ces terrains, les déboisent ou les reboisent. Mais toujours est-il que, lorsqu'un champ devient une propriété privée, seul son détenteur peut décider de conserver ou pas les espèces végétales qui s'y trouvent. Donc de plus en plus, on rencontre des champs de *Raphia sudanica* appartenant à des individus même si malgré ça l'exploitation de ces derniers, reste ouverte à tout le monde.

Cependant, *Raphia sudanica* n'est pas une espèce végétale dont l'usage est réservé à une catégorie de personnes bien précises comme c'est le cas du Néré dans le Nord-Bénin. Par conséquent, même si le Raphia participe à la régulation des rapports sociaux, il ne permet pas de distinguer les autochtones des allochtones, rien qu'à partir de son exploitation. Parce que, tous les membres de la société ont le même droit d'exploitation des champs de Raphia, qu'ils soient publics ou privés, pourvu que ceux-ci ne soient pas en jachère.

L'individualisation des champs dans le milieu détermine la destruction ou la conservation des arbres sur les parcelles nouvellement acquises. La mode d'exploitation du Raphia demeure le même dès lors que l'acquéreur choisit de les maintenir sur ses terres.

Il convient donc de souligner qu'avec l'introduction des religions révélées (catholicisme, protestantisme et islam), les hommes ne croient plus en certaines vertus du Néré, souvent rattachées aux ancêtres ou aux esprits (Kouaro, 2011). Ce n'est nullement le cas de *Raphia sudanica*, car non seulement le processus d'acquisition de ces deux plantes diffère, mais leur rôle au sein de la société semble également différer.

2.5. *Raphia sudanica* entre usages sociaux et conservation

Comme *Lophira lanceolata* dans la commune Toucountouna, la préservation de *Raphia sudanica* n'est pas encore ancrée dans les habitudes des principaux groupes sociolinguistiques de l'Ouémé/Plateau. L'exploitation de l'espèce entre dans le règlement des différents problèmes des communautés dans lesquelles ses vertus sont connues. Par conséquent, *Raphia sudanica* intervient entre autres dans le domaine alimentaire, médical, artisanal, économique, etc. Comme le souligne Ouin-Ouro (2015), ce qui compte pour les communautés, c'est le prélèvement des différentes parties de l'arbre (feuilles, écorces, racines et bois) pour satisfaire des besoins du moment, toute chose préjudiciable à la survie de l'espèce. De fait que, les localités constituant sa zone d'occupation sont peu nombreuses, fragmentées et soumises à une réduction des activités humaines (Ouaterra et al., 2014). Toutes ces menaces et ces conditions montrent à quel degré l'espèce est menacée dans son habitat naturel. C'est ce qu'explique Hardin (1964), lorsqu'il affirme qu'une ressource commune soumise à des agents économiques rationnels est condamnée à la disparition par surexploitation. Pourtant, les arbres en dehors de leur importance socio-économique, jouent un rôle important dans le domaine agro-écologique. Ils fertilisent et protègent le sol comme l'ont fait remarquer Said et Sibelet (2003).

2.6. Culture et *Raphia sudanica* dans les départements de l'Ouémé/Plateau

Raphia sudanica est différemment représenté selon que l'on se retrouve dans les communautés Goun, Xwla, Nagos-Yoruba et Tori. De cet fait, à l'image des Achuar et de nombreux peuples d'Amazonie, des indiens d'Amérique du Nord, des inuits et des peuples de Sibérie, les être inanimés comme *Raphia sudanica* possède un « esprit » (Descola, 2005). C'est dire donc qu'autour de ces espèces se développent des intentions, des sentiments, un langage, une morale et, finalement, une culture qui ne diffère pas fondamentalement de celle des

humains (Ibid). Par conséquent, il existe une étroite relation entre nature et culture, laquelle est plus observable dans les comportements des communautés africaines. Dans les principaux groupes sociolinguistiques départements de l'Ouémé et du Plateau, les plantes en général et *Raphia sudanica* en particulier favorisent la perpétuation des connaissances endogènes. Car, ces dernières sont régulièrement sollicitées pour sécuriser les ressources naturelles. Ce qui explique la sacralisation des champs avec les divinités en vue de leur préservation.

2.7. Effort de pérennisation de *Raphia sudanica* par les communautés de l'Ouémé/Plateau

La mise en jachère des champs de *Raphia sudanica* entre dans le schéma de la conservation de cette espèce. De plus, les groupes sociolinguistiques des départements de l'Ouémé/Plateau sécurisent leurs champs avec les divinités pour empêcher leur exploitation. Dès lors, il y a une relation « homme-nature ». Laquelle est mis en exergue dans le cas présent par les différents usages sociaux et les pratiques endogènes des communautés qui ont à faire à *Raphia sudanica*. C'est dans le même intérêt que des construits sociaux ont émergé au sein de ces communautés pour devenir des modèles de comportements. Contribuant de ce fait à la conservation des ressources naturelles en général et *Raphia sudanica* en particulier.

Cependant, les actions plus concrètes comme la sylviculture de *Raphia sudanica* reste à désirer. Elle est encore mal connue au Bénin, mais elle est de mieux en mieux appréhendée par des recherches menées au Burkina Faso, au Cameroun et au Mali (Dossa, 2011). De fait que, la germination des graines de *Raphia sudanica* préoccupe moins les communautés. Elles sont souvent exposées à des feux de brousse, des crues, etc. Vu donc le niveau d'exploitation de l'espèce et les stratégies développées par les communautés pour la conserver, il n'y a pas de doute que l'espèce est assujettie à une surexploitation.

Comme le souligne Descola (1986) l'anthropologue se contente de distinguer deux grandes familles de schèmes relationnels. L'échange, la prédation et le don qui sont pour lui des relations potentiellement réversibles entre des termes qui se ressemblent, pendant que la production, la protection et la transmission sont fondées « *sur la connexité entre des termes non équivalents* ». Cette typologie constitue pour son auteur, la base des structures élémentaires constitutives de la variabilité des manières d'intervenir dans le monde. Il en découle que, pour comprendre et modifier la façon de faire des communautés, il est nécessaire de recourir aux variables explicatives du comportement de ces derniers. Ce qui peut permettre d'orienter les actions pour une exploitation plus rationnelle des ressources naturelles. Mais dès lors que les comportements visent une gestion durable, il n'y a pas de doute que les communautés vont les mettre en accord avec des pratiques beaucoup plus favorables à la pérennisation de celles-ci.

Le tableau II suivant résume les usages sociaux des organes de *Raphia sudanica* suivant les groupes sociolinguistiques. De plus, il regroupe l'ensemble des stratégies endogènes utilisées pour conserver cette plante, et fait aussi le point la spécificité des divinités auxquelles font recours les communautés.

Tableau II : Récapitulatif des usages sociaux et stratégies de conservation *Raphia Sudanica* dans l’Ouémé/Plateau

GROUPE SOCIO-LINGUISTIQUE	PARTIE DE RAPHIA SUDANICA UTILISEE	USAGES SOCIAUX DES PARTIES EXTRAITES	STRATEGIE DE CONSERVATION ENDOGENE ADOPTEE	SPECIFICITES DES DIVINITES	NOM DE LA PLANTE EN LANGUE LOCALE
Gun	Feuilles, stipes, sève, arbre	Feuilles utilisées pour les toitures des chambres et la fabrication de l'accoutrement de la divinité "Zangbétô"; stipes utilisés pour les plafonds, les paniers, les cages à oiseau; les chaises, les tabourets, les nattes, comme bois de chauffage; sève utilisée pour la fabrication du vin de palme (Sodabi).	Interdiction d'exploitation de la plante faisant recours aux divinités "Zangbétô" et "Ogu".	Divinité sollicitée surtout à cause de sa force agissante, beaucoup crainte par les communautés. Intervient par accident, agit lentement, mais accomplit toujours la mission à elle confiée par le plaignant.	"Dê" ou "kondè"
Nago-Yoruba	Feuilles, stipes, sève, arbre	Feuilles utilisées pour la fabrication des toitures de chambres; stipes utilisés pour la fabrication des paniers, des cages à oiseau, des chaises, des tabourets, des nattes (Kplakpla) ; sève extraite de l'arbre adulte et utiliser pour la fabrication du vin de palme.	Recours aux divinités "Zangbétô" et "Kucè" pour la garde des champs de <i>Raphia sudanica</i> ; interdits liés à utilisation simultanée de plusieurs organes de <i>Raphia</i> selon corps de métier (même en cas de propriété privée)	Divinité sollicitée surtout à cause de sa force agissante, beaucoup crainte par les communautés.	"Kpakɔ"
Tori	Feuilles, stipes, sève, arbre.	Feuilles utilisées pour la fabrication des cordes, des toitures de	Interdiction de l'utilisation	Divinités qui procèdent par envoutement,	

		chambres, accoutrement de la divinité "Zangbétô" et des Calétas ; graines utilisées pour la fabrication des porte-clés ; stipes sont utilisés pour la fabrication des rideaux (<i>bacè</i>), des paniers, des plafonds, des chaises, des tabourets, des nattes (<i>Kplakpla</i>), des hangars ; sève extraite de l'arbre adulte sert à la fabrication du vin de palme.	simultanée de plusieurs organes de <i>Raphia sudanica</i> par un même usager ; recours aux divinités "Zangbétô", "Dônon", "Houanyindjo", "Eguè", "Hêbiosso" et "Lêgba" pour la protection des champs de <i>Raphia sudanica</i> .	n'interviennent pas toujours spontanément mais sont réputées dans la perpétuation du mal chez le sujet; d'autres interviennent uniquement lorsque le plaignant est victime de dégâts dus à la jalousie ;	"Obadaxo"
Xwla	Feuilles, stipes, arbre	Feuilles utilisées pour la fabrication des cordes, des toitures de chambres ; les rameaux servent à fabriquer les nattes (<i>Kpanyan</i>) qui servent parfois de rideau ; les graines utilisées pour la fabrication des porte-clés ; stipes utilisés pour la fabrication des matériaux de pêche (<i>Adja</i>), la construction des maisons, des paniers, des chaises et des tabourets (<i>Atô</i> ou <i>Atchakpo</i>), la sève extraite de l'arbre adulte sert à la fabrication du vin de palme.	Interdiction d'exploitation de la plante en faisant recours aux divinités "Zangbétô" et "Sixo"	Divinité sollicitée surtout à cause de sa force agissante, beaucoup crainte par les communautés. La seconde divinité fait grossir anormalement le sujet jusqu'à et finit par le tuer.	"Oba" Ou "Kódè"

Source : **Données de terrain, 2016**

CONCLUSION

Raphia sudanica à l'image du palmier à huile est une essence végétale bien connue des groupes sociolinguistiques de l'Ouémé/Plateau. C'est pourquoi, ces derniers (les Goun, les Xwla, les Nagos-Yoruba et les Tori) l'ont intégré presque à tous les niveaux de leur vie sociale et culturelle.

Il est par conséquent donné de constater que ceux-ci l'ont mêlé à leur pratiques quotidiennes, au point où il est difficile pour les communautés locales de se passer des composantes de cette plante. Ainsi, les trouve-t-on souvent dans presque toutes leurs activités : le commerce, l'artisanat, la pêche mais également lors de l'exécution de certains rituels. D'où la première hypothèse de recherche qui stipule que : les usages sociaux de *Raphia sudanica* chez les principaux groupes sociolinguistiques de l'Ouémé/Plateau influencent la préservation de cette espèce, est confirmée.

Mais, cette plante a acquis dans ces différents groupes socioculturels de multiples rôles qui lui confèrent désormais le statut d'élément régulateur du fonctionnement de ces communautés. Vu donc l'importance qu'il revêt et les divers rôles qu'il joue au sein de la société, il fait actuellement objet d'une pression anthropique. D'abord de fait que, la demande locale des organes de cette espèce a progressivement augmenté et pour cause, la croissance démographique. Ensuite, le niveau d'urbanisation des communes a contribué à la diminution de la population de *Raphia sudanica* dans la zone. Enfin, l'artisanat constitue actuellement le plus grand consommateur des produits issus de *Raphia sudanica*, car la demande pour leurs créations est de plus en plus forte. En dehors des œuvres d'art que ces derniers confectionnent à partir des organes de cet arbre, ils sont parvenus aujourd'hui à moderniser leurs œuvres. Ce qui étend leur marché à un plus grand nombre d'acheteurs et accentuant ainsi l'exploitation de *Raphia sudanica*.

Au vu de tout ce qui précède, même si des mesures urgentes doivent être envisagées aujourd'hui en vue d'assurer une exploitation rationnelle de *Raphia sudanica* dans les départements de l'Ouémé et du Plateau, il faut reconnaître que les communautés s'en sont également souciées. Les communautés de ces départements ont développé plusieurs stratégies à partir de leurs connaissances, afin de garantir l'utilisation rationnelle et la conservation de *Raphia sudanica*. Au nombre de celles-ci on peut citer : la sacralisation des champs *Raphia sudanica*, les construits sociaux autour de l'exploitation des *Raphia* et l'individualisation des champs de l'espèce. Mais fort est de constater que ces mesures ne garantissent pas la gestion durable de cette espèce dans ces départements. Par conséquent, la deuxième hypothèse de recherche selon laquelle, les stratégies endogènes de conservation de *Raphia sudanica* par les principaux groupes sociolinguistiques ne garantissent pas sa gestion durable dans l'Ouémé/Plateau, se trouve également corroborée.

Ainsi, il ressort de la présente recherche que, les représentations sociales de *Raphia sudanica* par les communautés conditionnent certes les divers usages qu'ils en font. Mais, il paraît évident que si la conservation des palmiers sauvages en générale et celle de *Raphia sudanica* en particulier suscite des inquiétudes, c'est en partie parce que les stratégies endogènes sont de plus en plus fragilisées. Surtout de fait que, les conditions d'existence évoluent de façon synchronique et diachronique, et ne laissent parfois pas le choix aux communautés qui luttent franchement pour se libérer des carcans du développement et la modernisation. En plus de l'abandon progressif des pratiques endogènes au profit de celles importées, les communautés ne voient plus leurs intérêts dans la conservation d'une quelconque ressource naturelle au nom de la coutume « traditionnelle ». Encore moins, elles se ne se privent de l'exploitation de *Raphia sudanica*, parce que celle-ci est en voie de disparition dans les départements de l'Ouémé et du Plateau.

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

1. Abbott, A. le concept de l'ordre social et la sociologie des processus de l'école de Chicago. *Home*, Université de Chicago, pp. 117-131. [En ligne] Consulté le 26 février 2016, URL : <http://home.uchicago.edu/~aabbott/Papers/Chicago%20order.pdf>
2. Adam, K. et Boko, M. (1983). *Le Bénin*. Paris : Edicef.
3. Assogba, Y. (2004). Introduction à l'analyse des dynamiques organisationnelles de l'économie sociale et populaire en Afrique. *CRDC*, Série recherches N° 33, Université du Québec en Outaouais (UQO).
4. Beaulaton, D. J. (2010). *Forêts sacrées et sanctuaires boisés : des créations culturelles et biologiques (Burkina-Faso, Togo et Bénin)*. Paris : Karthala.
5. Biaou, G. (2001). *Coopérer et Agir autrement pour un mieux-être*. Cotonou : les éditions du Flamboyant.
6. Blanc-Pamard, C. (1980). De l'utilisation de trois espèces de palmiers dans le Sud du « V Baoulé » (Côte d'Ivoire). In *Cahiers O.R.S.T.O.M.*, Série Sciences Humaines, Vol. 17, n° 3-4, pp. 247-255.
7. Bognounou, O. (2003). Connaissances et pratiques traditionnelles pour une conservation de la biodiversité au Burkina Faso, INERA, Burkina Faso, in *Innocent Butare, Pratiques culturelles, la sauvegarde et la conservation de la biodiversité en Afrique de l'Ouest et du Centre*, Actes du Séminaire-Atelier de Ouagadougou (Burkina Faso), du 18 au 21 juin 2001, Centre de recherches pour le développement international, pp. 103-122.
8. Boudon, R. (2000). *Études sur les classiques II*. Paris : PUF.
9. Bres, L. (2007). L'organisation : un essai de définition. Mémoire de maîtrise, Faculté des études supérieures de l'Université de Laval, Québec,

152 p. [En ligne] Consulté le 26 février 2016, URL :

http://www.irec.net/upload/File/memoires_et_theses/720.pdf

10. Butare, I. (dir.). (2003). Pratiques culturelles, la sauvegarde et la conservation de la biodiversité en Afrique de l'Ouest et du Centre. *Actes du Séminaire-Atelier de Ouagadougou (Burkina Faso), du 18 au 21 juin 2001*. Centre de recherches pour le développement international.
11. CERTU [Centre d'Etude sur les Réseaux, les Transports, l'Urbanisme et les constructions publiques]. (2001). L'analyse des systèmes d'acteurs. Diagnostics de territoire et système d'acteurs. ISSN 1263-2570, pp. 1-101. [En ligne] consulté le 25 février 2016, URL :
http://lara.inist.fr/bitstream/handle/2332/1084/CERTU_analyse_acteur_cahier1.pdf?sequence=4
12. Dossa, A.D. (2011). *Structures et dynamiques des populations rémanentes de Lophira lanceolata Van Tiegh. ex Keay dans le département de l'Atacora au Nord-Ouest du Bénin*, Université de Parakou, Mémoire de 3^{ème} cycle pour l'obtention du Diplôme d'Etudes Supérieures Spécialisées en Aménagement et Gestion Durable des Ressources Naturelles.
13. Chaplier, M. (2005). L'anthropologie de la nature : De la théorie à l'attitude prospective. Introduction, débats et perspectives. In *LAA Papers*, Paris : N°1.
14. CJVG [Conservatoire et Jardin botaniques de la Ville de Genève]. La gazette du Raphia. *Divo*, Côte d'Ivoire, [En ligne] Consulté le 26 février 2016, URL : http://www.ville-ge.ch/cjb/cdec/pdf_cdec/la-gazette-du-raphia.pdf
15. Clément, J.-P. (1970). Le rapport de la sociologie de Pierre Bourdieu à la sociologie des sports. *Centre de recherches interdisciplinaires de STAPS*, Université des Sciences Humaines de Strasbourg, 10 p. [En ligne]

Consulté le 26 février 2016, URL : <http://visio.univ-littoral.fr/revue-staps/pdf/231.pdf>

16. Corcuff, P. (1998). Justification, stratégie et comparaison : Apport de la sociologie des régimes d'action. *Correspondances (Bulletin d'information scientifique de l'institut de Recherche sur le Maghreb Contemporain)*, Tunisie, N°51, pp. 1-9. [En ligne] consulté le 25 février 2016, URL : <http://boltanski.chez-alice.fr/texte/corcuff.pdf>
17. Descola, P. (1999). « La nature : un concept en sursis ? » In Pessis-Pasternak G., *La science : Dieu ou diable ?* Paris : Odile-Jacob.
18. Descola, P. (2004). *La nature domestique : symbolisme et praxis dans l'écologie des Achuar*. Paris : Fondation Singer-Polignac et Editions de la Maison des Sciences de l'Homme.
19. Descola, P. (2005). *Par-delà nature et culture*. Paris, Gallimard et Bibliothèque des sciences humaines.
20. Dewerpe, A. (2013). La « stratégie chez Pierre Bourdieu, *Enquête*, [En ligne] consulté le 25 février 2016, URL : <http://enquete.revues.org/533>
21. Droz, Y. et al., (2006). Le champ du paysage. Représentations paysagères et processus de légitimation des usages sociaux du paysage. *Landscapes and Habitats of Alps*, NRP 48, pp. 1-67. [En ligne] Consulté le 26 février 2016, URL:
https://doc.rero.ch/record/5980/files/Rapport_final_PNR48_public.pdf
22. Gauchon, P. (2005). *Géopolitique du développement durable*. Paris : 1ère édition.
23. Guedje, N. M. (2002). Etude du système traditionnel d'exploitation, de l'écologie et de la dynamique de population de *Garcinia lucida*. *Thèse de doctorat*, Université Libre de Bruxelles, Belgique.
24. Hallowell, A. I. (1947). Myth, Culture and Personality. In *American Anthropologist*, 547 p.

25. Jazouli, A. (2008). Demain la ville. Pour un développement local endogène : des services publics territoriaux optimisés, *Synthèses et prospective*, N°2, pp. 2-21. [En ligne] Consulté le 26 février 2016, URL : http://www.ville.gouv.fr/IMG/pdf/Demain-la-ville-02-ok_cle6baeb1.pdf
26. Jodelet, D. (1989). Représentations sociales : un domaine en expansion, in *Les Représentations sociales*, Paris : PUF.
27. Johnson, D. V. (2010). *Les palmiers tropicaux*. Produits Forestiers Non Ligneux 10/Rev. 1, Rome : FAO.
28. Jouen, M. M. (2007). Le développement local endogène, parents pauvres des stratégies de développement ? *Le Cercle des Entrepreneurs du Futur*, 22 p. [En ligne] Consulté le 26 février 2016, URL : <http://www.lapropective.fr/dyn/francais/cercle/pdf/CEF-GP-MarjorieJouen.pdf>
29. Kabuye, C. (2000). Généralités sur la recherche économique et les Produits forestiers non ligneux. *Recherches actuelles et perspectives pour la conservation et le développement*, Rome : FAO, pp. 117-121.
30. Khan, R. N. (1987). Division de l'étude et de la planification du développement. Vers une doctrine du développement endogène. DEV-87/WS-56, pp. 1-15. [En ligne] Consulté le 26 février 2016, URL : <http://unesdoc.unesco.org/images/0007/000755/075587fb.pdf>
31. Kouaro, M. (2011). Usages sociaux du néré (*Parkia biglobosa*) dans le Nord du Bénin. *Annales de la Faculté des Lettres, Arts et Sciences Humaines*, Université d'Abomey-Calavi (Bénin), Vol. 2, N°17, pp. 56-71.
32. Kouaro, M. et Tchouroué, O. N. (2015). Enjeux socioculturels de la gestion des bois sacrés dans le nord-ouest Bénin. *Cahiers du CBRST*, Cotonou (Bénin), N° 8, Vol. 3, pp. 544-562 ISSN : 1840-703X.
33. Laperrière, A. (1982). Pour une construction empirique de la théorie : la nouvelle école de Chicago. *Sociologie et sociétés*, vol. 14, N° 1, p. 31-40.

34. Malinowski, B. (1932). Introduction à l'anthropologie. In *R. F. Fortune's "Sorcerers of the Dobu"*, XXV, p. 368.
35. Malumba, M. et al., (2013). Huile de la pulpe du fruit de *Raphia sese* de Wild, source importante de l'apport alimentaire en vitamines A, E et en acide α -linoléique. *Congo Sciences*, Université de Kinshasa, 1(1), pp. 50-58. [En ligne] Consulté le 26 février 2016, URL : http://www.congosciences.cd/congosciences2014/images/journal/a07_001_40_malumba_b.pdf
36. Meutchieye, F. (2012). Quelles stratégies de conservation des eaux de surface dans les régions montagneuses de l'Ouest Cameroun ? Initiatives autour des raphiales. In *Agridape*, N° 28, Université de Dschang, pp. 28-29.
37. Milot, N. (2012). La gouvernance à l'épreuve des enjeux environnementaux et des exigences démocratiques. *VertigO - la revue électronique en sciences de l'environnement*, [En ligne] consulté le 06 août 2015. URL : <http://vertigo.revues.org/12722>
38. MIPMPEPI [Ministère de l'Industrie, de la Petite et Moyenne Entreprise et de la Promotion de l'Investissement]. (2011). Développement local : concepts, stratégie et bechmarking. *Politique économique et développement*, N°1, pp. 2-36. [En ligne] Consulté le 26 février 2016, URL : http://www.mdipi.gov.dz/IMG/pdf/Developpement_local___concepts_strategies_et_benchmarking.pdf
39. Monnier, Y. (1977). Problèmes de l'approvisionnement d'Abidjan en vin de palme. In *La croissance urbaine dans les pays tropicaux. Nouvelles recherches sur l'approvisionnement des villes*, Travaux et documents de géographie tropicale, C.E.G.E.T., N° 28, 141-179.

40. Muleka Mpungu, J. (2008). La gestion du personnel et son impact sur la productivité au sein d'une entreprise. *Cas de Sogetel CKZ*, Centre Universitaire de Kolwezi " extension de l'Université de Lubumbashi ".
41. Orliac C., 1990. « Des arbres et des dieux : matériaux de sculpture en Polynésie » in *Journal de la Société des océanistes*, N°90, pp. 35-42,
Consulté le 25/011/2015,
<http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article>
42. Ouatarra, D. N. (2014). Lectotypification de *Raphia sudanica* A. Chev. (*Raphia sudanica*, Calamoideae), et commentaires sur la biologie et la conservation de l'espèce. *ADANSONIA*, série 3, 36(1), © Publications Scientifiques du Muséum national d'Histoire naturelle, Paris, pp. 53-61.
[En ligne] Consulté le 26 février 2016, URL:
<http://sciencepress.mnhn.fr/sites/default/files/articles/pdf/a2014n1a5.pdf>
43. Ouin-Ouro, C. (2015). *Lophira lanceolata dans la commune de Toucountouna : entre exploitation et conservation d'une espèce naturelle à usages multiples*. Mémoire de maîtrise en sociologie-Anthropologie, DSA/FLASH/UAC.
44. Peters, C. M. (2000). Recherche écologique en vue d'une exploitation durable des produits forestiers non ligneux. *Recherches actuelles et perspectives pour la conservation et le développement*, Rome : FAO, pp. 21-37.
45. Phillip, D. (2008). Les caractéristiques du sous-développement. Analyse économique et historique des sociétés contemporaines, Pearson Education, France, pp. 463-513. [En ligne] Consulté le 26 février 2016, URL :
http://www.pearson.fr/resources/titles/27440100430210/extras/7274_chap12_Analyse-Eco.pdf
46. Pinter, L. et al. (2005). Sustainable development indicators, proposals for a way forward. *Experts Group Meeting on Indicators of Sustainable*

Development, New York, [En ligne] Consulté le 21 décembre 2015. URL : http://www.iisd.org/pdf/2005/measure_indicators_sd_way_forward.pdf.

47. PNUD [Programme des Nations Unies pour le Développement]. (1997). Création et renforcement de capacité pour la préservation et l'entretien des connaissances et innovations, pratiques des communautés autochtones et locales liées à la diversité biologique et constituant des composantes de mode de vie traditionnelle au Bénin. *Projet de stratégie nationale et plan d'action pour la conservation de la diversité biologique*, BEN/97/G31, 51 p.
48. PNUD [Programme des Nations Unies pour le Développement], (2013). Objectifs du Millénaire pour le développement, *Rapport de 2013*, New York.
49. Portères, R. (1964). Le palmier rônier (*Borassus aethiopum* Mart.) dans la Province du Baoulé (Côte d'Ivoire). In *Journal d'agriculture tropicale et de botanique appliquée*. Vol. 11, N°12, pp. 499-514, [En ligne] Consulté le 21 décembre 2015 URL : http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/jatba_0021-7662_1964_num_11_12_2793
50. PRABVHNHG [Programme Régional d'Aménagement des Bassins Versants du Haut Niger et du Haut Gambie]. (2015). Les plantes utiles et l'utilité des plantes. *Projet Dabola*, Haute Gambie (Préf. De Labé, Mali, Koubia). 45 p. [En ligne] Consulté le 26 février 2016, URL : <https://www.rmportal.net/framelib/plantes-utiles.PDF>
51. Ratsirarson, J. Silander, J.A., Jr. et Richard, A.F. (1996). Conservation and management of a threatened Madagascar palm species, *Neodypsis decaryi*, Jumelle. *Conservation Biology* 10(1), pp. 40-52.
52. Rioux, M. (1952). Les sociétés paysannes : méthodes d'études. *Revue d'histoire de l'Amérique française*, Vol. 5, N° 4, p. 493-504.

53. Rossi, G. (1998). *Sociétés rurale et environnement. Gestion des ressources et dynamiques locales au sud*. Paris : Editions Karthala.
54. Saïd, M. et Sibelet, N., (2003). Le foncier de l'arbre. In *Actes du colloque international Umr Sagert*, Montpellier.
55. Sanou, B. D. (2003). Gestion des espèces végétales sacrées dans le milieu Madare au Burkina Faso : cas du rônier, du Karité et du néré, CAD Bobo-Dioulasso (Burkina Faso). In *Innocent Butare, Pratiques culturelles, la sauvegarde et la conservation de la biodiversité en Afrique de l'Ouest et du Centre*, Actes du Séminaire-Atelier de Ouagadougou (Burkina Faso), du 18 au 21 juin 2001, Centre de recherches pour le développement international, pp. 12-32.
56. Saoud, H. (2005). La contribution de l'analyse sociologique de Michel Crozier au Management Public. *LAREQUOI-UVSQ*, Université de Versailles saint Quentin-En-Yvelines, pp. 2-37. [En ligne] Consulté le 26 février 2016, URL : http://webs.unice.fr/recemap/contenusiteinternet/Seminaires/Lyon_juin2005/CrozierparSaoud.pdf
57. Stauffer, F. et *al.* (2013). *Palmes et Co.* © *CJB – Genève*, ISBN: 978–2–8277–0337–1. [En ligne] Consulté le 2/01/2016 URL : http://www.ville-ge.ch/cjb/palmes_etco/pdf_palmier_co/Palmes_&_Co.pdf
58. Tuley, P. (1995). *The Palms of Africa*. The Trendrine Press, UK, 189 p.
59. Wala, K. et *al.* (2003). Connaissances endogènes et gestion de la diversité végétale au Togo, in *Innocent Butare, Pratiques culturelles, la sauvegarde et la conservation de la biodiversité en Afrique de l'Ouest et du Centre*, Actes du Séminaire-Atelier de Ouagadougou (Burkina Faso), du 18 au 21 juin 2001, Centre de recherches pour le développement international, pp. 123-134.

ANNEXES

ANNEXE I : GUIDE D'ENTRETIEN SUR LE RAPHIA

Représentation sociales et usages sociaux de *Raphia* dans les groupes sociolinguistiques de l'Ouémé-Plateau

- Sémiologies populaires autour du *Raphiales*
 - Connaissance du *Raphia*
 - Différentes nominations (en Gun, Tori, xwla, Ouémènou, Nago, Yoruba) du *Raphia*
 - Sens du *Raphia* (totem, interdit ou autres)
 - Discours populaires autour du *Raphia* (chant, conte, mythe, légende, savoir, connaissance, proverbe et autres)
- *Raphia sudanica* comme élément d'identification des groupes sociaux dans l'Ouémé-Plateau
- Importance des *Raphiales* dans la vie quotidienne dans groupes sociaux de l'Ouémé-Plateau

II- Stratégies endogènes et conservation de *Raphia sudanica* dans les groupes sociolinguistiques de l'Ouémé-Plateau

1. Usages sociaux des produits dérivés de *Raphia sudanica*
 - Matériaux de construction (origine et intérêt son utilisation)
 - Maison en *Raphia*
 - Toiture en *Raphia*
 - Meubles en *Raphia*
 - Plafond en *Raphia*
 - Graine des *Raphia*
 - Raphia sudanica* comme matériel de navigation
 - Utilisation de *Raphia sudanica* dans les rites et/ou rituels traditionnels
 - Utilisation de *Raphia sudanica* dans les rites de naissance
 - Usage de *Raphia sudanica* dans les rites et/ou rituels funèbres

Raphia sudanica dans les rituels de purification (*Adokplakpla* et autres)

Raphia sudanica comme accoutrement des divinités (*Zangbêto*, Caléta et autres)

Cérémonies des communautés locales autour de *Raphia sudanica*

Les sacrifices autour de *Raphia sudanica*

1. Stratégies endogènes de conservation de *Raphia sudanica* dans les différents groupes sociolinguistiques de l’Ouémé-Plateau
 - *Raphia sudanica* une essence végétale protégée par les divinités
 - La protection de *Raphia sudanica* par le *Zangbêto*
 - La protection de *Raphia sudanica* par le *Hêbiosso*
 - Les interdits endogènes favorisant la conservation de *Raphia sudanica*
 - Les interdits liés à utilisation simultanée de plusieurs extraits de *Raphia sudanica* selon corps de métier (même en cas de propriété privée)
 - Les interdits liés aux cours d’eau
 - Les normes endogènes régissant l’exploitation de *Raphia sudanica*
 - Les normes liées à l’abatage de *Raphia sudanica*.

ANNEXE II : GRILLE D'OBSERVATION DU TERRAIN

Tableau III : **Éléments observés sur le terrain**

N°	ELEMENTS D'OBSERVATION	LIEU D'OBSERVATION	COMPTE RENDU
1	Présence des <i>Raphia</i>	Ménages, ateliers, lieux de culte, les carrefours, les musées	
2	Répartition des <i>Raphia</i> dans les zones d'occupation	Zones marécageuses, sur les rives ; dans les cours d'eau	
3	Les différents modes d'exploitation (Coupe des stipes, des branches et des feuilles, extraction de la sève	Zones d'occupation des <i>Raphia</i>	
4	Rites et/ou rituels liés au <i>Raphia</i>	Au sein des groupes sociolinguistiques	
5	Présence de divinités protectrices des <i>Raphia</i>	Zone d'occupation des <i>Raphia</i>	
6	Les métiers des communautés en rapport avec les <i>Raphia</i>	Dans les différentes Communes	

Source : **Données de terrain, 2016.**

PERSPECTIVE POUR LA THESE DE DOCTORAT

Sujet de recherche

USAGES SOCIAUX ET STRATEGIES ENDOGENES DE CONSERVATION
DE *RAPHIA SUDANICA* CHEZ LES PRINCIPAUX GROUPES
SOCIOLINGUISTIQUES DE L'OUEME/PLATEAU

Problématique

La République du Bénin a participé activement à la Conférence des Nations Unies sur l'Environnement et le Développement (Sommet de Rio) qui a consacré la mise en place de la Convention sur la Diversité Biologique (CDB) entrée en vigueur le 29 décembre 1993. Depuis la ratification de la CBD par le Bénin le 30 juin 1994, le Plan d'Action Environnemental (PAE) et l'Agenda 21 national ont été élaborés. L'Agenda 21 national publié en 1997 mentionne la nécessité de sauvegarder de façon durable toutes les composantes de la diversité biologique. En 1997, le Projet de Stratégie Nationale et Plan d'Action pour la Conservation de la Diversité Biologique (Projet BEN/97/G3) a été mis en place pour coordonner et suivre au niveau national toutes les actions à mettre en œuvre pour une meilleure application de la CDB (PNUD, 2005).

En effet, les forêts contribuent à réduire la pauvreté et à assurer une subsistance durable en fournissant de la nourriture, du bois de chauffe, des plantes médicinales, et d'autres produits non ligneux qui sont utilisés par des millions de ménages parmi les plus pauvres du monde ou vendus sur les marchés du secteur traditionnel ou informel (PNUD, 2013). Malheureusement, ceux à qui profite cette richesse se livrent à sa destruction, menaçant ainsi la vie de l'humanité. La déforestation représente une sérieuse menace à la durabilité environnementale et met en péril les progrès accomplis vers l'éradication de la pauvreté et de la faim (Ibid). Selon la même source, de nombreuses espèces sont menacées d'extinction, malgré une augmentation des zones protégées et pour cause la

déforestation provoquée par des facteurs échappant au contrôle des programmes forestiers nationaux dont l'un des principaux motifs est la transformation des forêts en terres agricoles pour nourrir la population mondiale croissante.

De ce fait, si la conservation des espèces végétales est préoccupante de façon générale, les espèces monotypiques, dont les palmiers *Raphia* (*Raphia sudanica*), méritent une attention spéciale en raison de l'importance qu'elles représentent (Johnson, 2010). Cette espèce des *palmae* dont les zones de prédilection sont les cours d'eau et les milieux marécageux subissent d'énormes menaces. Dans les départements de l'Ouémé/Plateau, bon nombre d'habitats de *Raphia sudanica* (communément appelé Raphia) sont détruits. La superficie de leurs zones d'occupation est réduite de jour en jour, même si, jusque-là, l'on ne peut évaluer leur perte dans cette région. Selon Ouedraogo (2010) quoique l'on constate une diminution des populations, les données sur l'espèce ne sont pas suffisantes pour déterminer son statut qui devrait se situer entre LC et NT selon les catégories de menace proposées par l'IUCN. Cependant, vue l'importance socio-économique, culturelle voire culturelle que représente *Raphia sudanica* dans la vie quotidienne des communautés de ces départements, il aurait pu bénéficier d'une large conservation.

Actuellement, de nombreuses parties de la plante sont utilisées par les groupes sociolinguistiques de l'Ouémé/Plateau. Le stipe, les pétioles et les feuilles sont utilisés dans la construction (charpente, toiture) comme le remarque Arbonnier (2009) dans ces travaux. Les folioles servent à confectionner les nattes. Les pétioles sont également utilisés pour faire les nasses pour la pêche et les lits « traditionnels ». Les nervures principales sont utilisées pour fabriquer les balais. La sève est extraite pour en faire le vin de palme et Chevalier (1908) le souligne d'ailleurs dans ses travaux menés en Guinée. Ce sont en effet, comme l'affirme Meutchieye (2012), les destructions massives qui ont mis à jour l'importance écologique, sociale, culturelle et culturelle de *Raphia sudanica*.

Mais, vue l'utilité de la plante pour les communautés de l'Ouémé/Plateau, sa conservation se trouve compromise par ses différents usages sociaux. Les causes de la destruction de *Raphia sudanica* ne sont pas restées inconnues dans le temps et dans l'espace. Portères (1964) pense que cela est lié aux routes goudronnées, grands axes de consommation et de transport au loin du « vin de palme », l'augmentation de la population flottante et l'immigration humaine, l'implantation d'exploitations modernes de Palmier à huile. Blanc-Pamard (1980) quant à elle, adhère au fait que cela est dû à l'appropriation individuelle de la terre, qui est de plus en plus fréquente et qui s'accompagne de la suppression des droits sur les palmiers. Ainsi, les rapports à la terre se modifient dans la mesure où celui qui protège le palmier et aide à sa multiplication est celui qui défriche la forêt - un étranger bien souvent - pour installer une plantation qui immobilise la terre et dont les produits sont hautement commercialisés.

Cependant, on observe quelques modes de conservation de *Raphia sudanica* développés par les groupes sociolinguistiques de l'Ouémé/ Plateau. C'est le cas par exemple des normes établies par les différents exploitants de l'espèce. En effet, plusieurs interdits sont liés à l'exploitation simultanée de différents organes de la plante par un même acteur. Ce genre de mesures réduit par exemple, la pression exercée par les communautés sur l'espèce. De plus, d'aucun confient la garde leurs champs de *Raphia sudanica* à des divinités pour éviter leur exploitation à des périodes bien prises. Ainsi, il n'est pas rare de voir des symboles de divinités représentées dans les champs de *Raphia sudanica* comme signe d'interdiction d'exploitation de ces derniers.

Pourtant, malgré l'existence de ces mesures de conservations, on note une réduction de la taille de sa population. Les localités constituant sa zone d'occupation sont peu nombreuses, fragmentées et soumises à une réduction due aux activités humaines (agriculture et urbanisation). En effet, les stations de la

plante ne sont que quelques points humides en bordure de cours d'eau. De plus, l'espèce est exposée à un niveau d'exploitation élevée. Toutes ces menaces et ces conditions amènent à proposer le statut de vulnérable pour *Raphia sudanica* (Ouattara, 2014)

Par ailleurs, tous ces constats montrent en quoi la dégradation des palmiers raphia expose toute la région à une crise écologique, sociale, culturelle et culturelle sans précédent. Il urge donc de mener des réflexions aboutissant au contrôle de l'utilisation des palmiers sauvages en vue de mieux les conserver. Aussi, plusieurs actions tant du point de vue judiciaire, qu'institutionnel ont été menées. Au nombre de ces actions, il y a la création des aires protégées, le service des Eaux et Forêts (Portères, 1964).

Cependant, un rapport des Nations Unies publié en 2013 sur les OMD montre que près de 75 % des forêts du monde relèvent des programmes forestiers nationaux. Mais, il note également que dans de nombreux cas, les facteurs de la déforestation leur échappent et qu'il faille des approches plus intégrées entre les secteurs agricole et forestier pour réaliser des progrès réels et inverser la déperdition des ressources naturelles, dont les forêts ; et pour respecter les engagements internationaux concernant l'atténuation des changements climatiques, la conservation de la biodiversité et la gestion durable des terres (PNUD, 2013).

Actuellement, les usages sociaux et stratégies endogènes de conservation de *Raphia sudanica* ne garantissent pas sa conservation dans les départements de l'Ouémé/Plateau. Il est donc donné d'observer qu'il s'exerce une forte pression sur les palmiers sauvages en général et sur *Raphia sudanica* en particulier dans. Lesquels déciment progressivement à une vitesse qui semble inquiéter plus d'un. Mais loin de croire que rien n'est fait face à cet état de chose, Meutchieye (2012) évoque le fait que, la gravité actuelle du problème dépasse le cadre des actions isolées et il existe des initiatives en vue de renverser la tendance : la

régénération de *Raphia sudanica*. De plus, Kabuye (2000) souligne à cet effet que les habitants des forêts ainsi que les communautés vivant à proximité et dépendant de celles-ci pour leur substance et autres usages ont une connaissance empirique riche sur les Produits Forestiers Non Ligneux (PFNL).

Il a fallu le Séminaire-Atelier de Ouagadougou (Burkina Faso), du 18 au 21 juin 2001 portant sur *Pratiques culturelles, la sauvegarde et la conservation de la biodiversité en Afrique de l'Ouest et du Centre*, pour mieux comprendre la corrélation qu'il y a entre les pratiques culturelles et la conservation de la biodiversité. En effet, la sacralisation par la religion traditionnelle, les mythes et les rites, les interdits d'ordre espèces végétales mystique, totémique, coutumier et juridique sont autant d'aspects traditionnels de sauvegarde et de conservation de la biodiversité (Butare, 2003). C'est sans doute pour renchérir cette idée, que Doti (2003) soutient que, s'inspirer des cultures locales en la matière (la gestion de l'environnement) est une garantie pour la réussite de la mise en œuvre des politiques sous régionales.

Cependant, il est donné de constater l'ambition d'une conciliation des pratiques socioculturelles aux mesures de conservation des ressources naturelles. Il faut également évoquer le fait que, la relation entre les représentations sociales, les pratiques endogènes et la conservation des palmiers sauvages dans l'Ouémé/Plateau, n'a pas encore été abordée comme dans la présente recherche. *Raphia sudanica* en dehors de sa représentation, joue un rôle non moins important dans les pratiques socioculturelles des communautés du Sud Bénin. Alors, vu les multiples usages dont elle fait cas, l'on est tenté de se poser la question de savoir : Quels sont les défis liés à la gestion durable des palmiers sauvages chez les principaux groupes sociolinguistiques des départements de l'Ouémé/Plateau ? Cette interrogation a conduit à des réponses provisoires qui ont servi de base de la recherche.

Hypothèses

- Les usages sociaux de *Raphia sudanica* chez les principaux groupes sociolinguistiques de l’Ouémé/Plateau influencent la préservation de cette espèce.
- Les stratégies endogènes de conservation de *Raphia sudanica* par les principaux groupes sociolinguistiques ne garantissent pas sa gestion durable dans l’Ouémé/Plateau.
- La diversité des usages de *Raphia sudanica* par les principaux groupes sociolinguistiques explique la pression exercée sur l’espèce.

Objectifs

Les objectifs visés par la présente recherche et qui ont permis de vérifier les hypothèses émises sont de deux ordre : un général, duquel découle deux spécifiques.

Objectif général

L’objectif général de cette recherche est d’analyser les défis liés à la gestion durable de *Raphia sudanica* chez les principaux groupes sociolinguistiques des départements de l’Ouémé/Plateau.

Objectifs spécifiques

Cet objectif général est décliné en deux objectifs spécifiques que sont de :

- déterminer l’influence des usages sociaux de *Raphia sudanica* chez les principaux groupes sociolinguistiques de l’Ouémé/Plateau sur la préservation de cette espèce.
- inventorier les stratégies endogènes de conservation de *Raphia sudanica* par les principaux groupes sociolinguistiques de l’Ouémé/Plateau.
- expliquer l’impact de la diversité des usages de *Raphia sudanica* par les groupes sociolinguistiques sur sa pérennisation.

Mais pour vérifier ces hypothèses, il convient d'adopter une démarche méthodologique. Laquelle permettra de parvenir à des résultats scientifiquement acceptables.

Références bibliographiques de la perspective pour la thèse

1. Cissé, M. et David, N. (2001). L'Afrique face à la mondialisation : le point de vue syndical. 2(123), Genève : Education ouvrière.
2. Gomez, E. M. I. (2014). Etude de cas du Bénin. La problématique de l'éducation de base dans les milieux défavorisés. Dakar, pp. 1-16, [En ligne] consulté le 9/03/2016, URL : http://www.confemen.org/wp-content/uploads/2014/04/Benin_A1_Qualit%C3%A9.pdf
3. Goudjinou, C. (2015). *Promouvoir la paix et la justice dans un dialogue social permanent et persévérant*. Atelier de réflexion et de formation de l'IAJP en collaboration avec la fondation Konrad Adenauer. Cotonou : Chant d'Oiseau.
4. INSAE [Institut National de la Statistique et de l'Analyse Economique]. (2013). Transition vers le marché du travail des jeunes femmes et hommes du Bénin. Work4Youth, N° 7, 97 p. [En ligne] consulté le 09/03/2016, URL : <https://www.google.bj/search?sclient=psy-ab&biw=1366&bih=625&q=probl%C3%A9matique+du+dialogue+social>
5. Nouhouayi, A. J. (2015). « Dialogue interreligieux et interculturel et la problématique de l'intégration des peuples et de l'unité en Afrique : état des lieux ». Cotonou : Centre panafricain de prospective sociale, pp.1-15, [Enligne] consulté le 10/03/2016, URL : http://www.bj.undp.org/content/dam/benin/docs/gouvernance/Le_dialogue_interreligieux_et_interculturel_et_la_problematique_de_lintegration_de_s%20peuples.pdf
6. Soulé, D. (2014). *Place de CES au sein des institutions Constitutionnelles de la République du Bénin. Quelle visibilité et quelle contribution au*

développement du Bénin. 3^{ème} Communication du séminaire sur le thème : « 1994-2014, vingt ans d'existence du Conseil Economique et Social et sa contribution au développement du Bénin », pp. 1-10, [En ligne] consulté le 10/03/2016, URL :

<http://www.cesbenin.org/public/images/actualite/cesbenin-27052014175426-Communication.daouda.20.ans.du.ces.benin.pdf>

7. Yérima, Z. Y. N. (2014). *La pratique du dialogue social au Bénin. Bilan et perspective*. Cotonou Bulletin, N°9, [En ligne] consulté le 10/03/2016, URL : <http://library.fes.de/pdf-files/bueros/benin/10951.pdf>
8. Balaro, G. (2015). *Etude sur le paysage syndical au Bénin*. Cotonou : FES.
9. BIT [Bureau Internationale du Travail]. (2010). *Pluralisme syndical et prolifération des syndicats en Afrique francophone*. Copyright © Organisation internationale du Travail. Genève : Première édition.
10. Badet, G. (2010). *Bénin. Démocratie et participation à la vie politique : une évaluation de 20 ans de « renouveau démocratique »*. Dakar: Open society initiative for West Africa.

TABLE DES MATIERES

DEDICACE.....	2
REMERCIEMENTS	3
LISTE DES SIGLES ET ACRONYMES.....	4
LISTE DES TABLEAUX, PLANCHES, PHOTOS ET FIGURES.....	5
RESUME.....	6
ABSTRACT	6
INTRODUCTION.....	7
CHAPITRE I: Approche méthodologique et monographie du cadre de la recherche.....	10
1. Approche théorique et méthodologique de la recherche	10
1.1. Approche théorique de la recherche	10
1.1.1. Problématique	10
1.1.1.1. Hypothèses.....	15
1- Les usages sociaux de <i>Raphia sudanica</i> chez les principaux groupes sociolinguistiques de l’Ouémé/Plateau influencent la préservation de cette espèce.	15
2- Les stratégies endogènes de conservation de <i>Raphia sudanica</i> par les principaux groupes sociolinguistiques ne garantissent pas sa gestion durable dans l’Ouémé/Plateau.....	15
1.1.1.2. Objectifs.....	15
1.1.1.2.1. Objectif général	15
1.1.1.2.2. Objectifs spécifiques	15
1.1.2. Clarification conceptuelle.....	16
1.1.3. Revue critique de littérature	18

1.2. Approche méthodologique de la recherche	23
1.2.1. Nature de la recherche	23
1.2.2. Groupes cibles et échantillonnage	24
1.2.3. Techniques et outils de collecte de données.....	26
1.2.3.1. Recherche documentaire.....	26
1.2.3.2. Entretien individuel semi-directif.....	27
1.2.3.3. Observation directe.....	28
1.2.4. Techniques de traitement des données recueillies.....	29
1.2.5. Modèle d'analyse.....	29
1.2.6. Difficultés rencontrées.....	31
2. Monographie du cadre de la recherche	31
2.1. Description monographique de l'Ouémé/Plateau.....	32
2.1.1. Situation géographique	32
2.1.2. Milieu naturel.....	33
2.1.3. Caractéristiques démographiques	34
2.1.5. Infrastructures sociocommunautaires.....	35
2.1.6. Activités économiques.....	35
2.1.7. Habitats des départements de l'Ouémé/Plateau	36
CHAPITRE II : Usages sociaux de <i>Raphia sudanica</i> par les principaux groupes sociolinguistiques	37
1. Représentations sociales et usages sociaux de <i>Raphia sudanica</i> dans l'oueme/plateau	37
1.1. Sémiologies populaires autour de <i>Raphia sudanica</i>	37

1.1.1. <i>Connaissance de Raphia sudanica par les principaux groupes sociolinguistiques</i>	37
1.1.2. <i>Différentes nominations de Raphia sudanica par les communautés de l’Ouémé/Plateau</i>	40
1.2. <i>Discours populaires autour de Raphia sudanica</i>	40
1.3. <i>Sens de Raphia sudanica pour les communautés de l’Ouémé/Plateau</i>	41
1.4. <i>Raphia sudanica</i> comme élément d’identification des groupes sociaux de l’Ouémé/Plateau	43
1.5. <i>Usages sociaux des produits dérivés de Raphia sudanica</i>	43
1.5.1. <i>Usages destinés aux feuilles de la plantule de Raphia sudanica</i>	43
1.5.2. <i>Rôle des branches de la jeune plante dans la fabrication des objets d’usages sociaux</i>	44
1.5.3. <i>Utilisations des stipes ou bambou par les communautés à des fins diversifiées</i>	46
1.5.4. <i>Utilité de Raphia sudanica pour les groupes sociolinguistiques de l’Ouémé/Plateau</i>	48
1.5.6. <i>Usages réservés aux fruits ou graines de Raphia sudanica</i>	50
1.6. <i>Usage de Raphia sudanica à des fins rituelles</i>	51
2. <i>Influence des représentations sociales et usages sociaux de Raphia sudanica sur sa conservation</i>	52
2.1. <i>Représentation et intégration de Raphia sudanica dans les discours des groupes sociolinguistiques de l’Ouémé/Plateau</i>	52
2.2. <i>Appropriation et usage de Raphia sudanica par les communautés de l’Ouémé/Plateau</i>	54
2.3. <i>Ancrage de Raphia sudanica dans les pratiques socioculturelles des communautés</i>	55

2.4. Effets de la perte progressive de <i>Raphia sudanica</i> sur l'organisation sociale des communautés	57
CHAPITRE III : Stratégies endogènes de conservation de <i>raphia sudanica</i>	59
1. Pratiques endogenes et conservation de <i>raphia sudanica</i>	59
1.1. Modalités de conservation de <i>Raphia sudanica</i> dans l'Ouémé/Plateau...	59
1.1.1. Accords relatifs à la conservation des champs de <i>Raphia sudanica</i> dans l'Ouémé/Plateau.....	59
1.1.2. Sacralisation des champs comme mesure de conservation de <i>Raphia sudanica</i> dans les départements de l'Ouémé/Plateau.....	61
1.1.2.1. Préservation des champs de <i>Raphia sudanica</i> par la divinité Zangbétɔ.....	61
1.1.2.2. Usage de la divinité egué lors de la mise en jachère des champs de <i>Raphia sudanica</i>	62
1.1.2.3. Sécurisation de <i>Raphia sudanica</i> par la divinité Kucé	63
1.1.2.4. Le rôle de la divinité Aylɔ dans la protection des champs de <i>Raphia sudanica</i>	64
1.1.2.5. Spécificité de la divinité ɔglin dans la préservation de <i>Raphia sudanica</i>	64
1.1.2.6. Utilisation de la divinité sixɔ dans la préservation des champs	65
1.1.2.7. Sollicitation de la divinité Ogu pour la sanction des indéliques	65
1.1.2.8. Recours à la divinité Dɔnɔn pour sanctionner les voleurs	66
1.1.3. Interdits et normes relatifs à l'exploitation de <i>Raphia sudanica</i>	66
2. Stratégies endogènes de conservation de <i>Raphia sudanica</i> dans l'oueme/plateau	68
2.1. Sacralisation des champs comme mesure de protection de <i>Raphia sudanica</i>	68
2.2. Construits sociaux et conservation des <i>Raphia sudanica</i> dans les groupes sociolinguistiques de l'Ouémé/Plateau	70

2.3. Enjeux liés à la conservation de <i>Raphia sudanica</i>	71
2.4. Individualisation progressive des champs de <i>Raphia sudanica</i> dans l'Ouémé/Plateau	74
2.5. <i>Raphia sudanica</i> entre usages sociaux et conservation	74
2.6. Culture et <i>Raphia sudanica</i> dans les départements de l'Ouémé/Plateau	74
2.7. Effort de pérennisation de <i>Raphia sudanica</i> par les communautés de l'Ouémé/Plateau	75
CONCLUSION	77
REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES	79
ANNEXES	87
ANNEXE I : GUIDE D'ENTRETIEN SUR LE RAPHIA.....	87
ANNEXE II : GRILLE D'OBSERVATION DU TERRAIN.....	89
PERSPECTIVE POUR LA THESE DE DOCTORAT	90
<i>Sujet de recherche</i>	90
<i>Problématique</i>	90
<i>Hypothèses</i>	91
<i>Hypothèse générale</i>	91
<i>Objectifs de la recherche</i>	91
<i>Méthodologie de recherche</i>	92
<i>Références bibliographiques de la perspective pour la thèse</i>	94
TABLE DES MATIERES.....	96